

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 02492
Numéro SIREN : 535 257 067
Nom ou dénomination : 4 CAD ERP

Ce dépôt a été enregistré le 23/08/2022 sous le numéro de dépôt 14079

**FUSION-ABSORPTION
DE LA SOCIETE LOGTIMIZ PAR LA SOCIETE 4 CAD ERP**

TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNEES

- **4 CAD ERP**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est situé 1 rue du Moulin Cassé (44340) BOUGUENAIS, inscrite sous le numéro unique 535 257 067 RCS NANTES,

représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, agissant ès-qualités de gérant de la société HAJIME INVEST, président de la société TALMA, elle-même présidente de la société HEDOS qui est l'unique mandataire social de la société 4 CAD ERP,

dument habilité aux fins des présentes en vertu d'une décision des associées en date du 18 juillet 2022 ;

Ci-après dénommée également la "**Société Absorbante**"

DE PREMIER PART

ET :

- **LOGTIMIZ**, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège social est situé 330 allée des Hêtres Les Bureaux de l'Etang, bâtiment C (69760) LIMONEST, inscrite sous le numéro unique 799 179 395 RCS LYON,

représentée par Monsieur Stéphane LETHEULE, agissant ès-qualités de gérant de la société HAJIME INVEST, présidente de la société TALMA, elle-même présidente de la société LOGTIMIZ,

dument habilité aux fins des présentes en vertu d'une décision de l'associée unique en date du 18 juillet 2022 ;

Ci-après dénommée également la "**Société Absorbée**"

DE SECONDE PART

50

**PREALABLEMENT A LA CONVENTION DE FUSION FAISANT L'OBJET
DU PRESENT ACTE, IL A ETE EXPOSE CE QUI SUI**

CHAPITRE I : EXPOSE

I - Caractéristiques des sociétés

A) Caractéristiques de la Société Absorbée : la société LOGTIMIZ

1. La société LOGTIMIZ a été immatriculée le 20 décembre 2013 sous la forme d'une société à responsabilité limitée. Elle a été transformée en société par actions simplifiée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2020.
2. La Société Absorbée a pour objet :
 - l'analyse et le développement de programmes informatiques, le conseil et la formation en informatique de gestion, la création de sites internet et l'hébergement informatique, la photographie, les travaux photographiques, la réalisation de vidéos, ainsi que le montage photos et vidéos ;
 - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce et de tous procédés, brevets et marques concernant ces activités ;
 - la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant aux activités spécifiées ci-dessus ;
 - la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher l'objet social,
 - et plus généralement, toutes opérations contribuant à la réalisation de l'objet social ou de tout autre objet similaire ou connexe.
3. La durée de la société LOGTIMIZ est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés et expire en conséquence le 20 décembre 2112.
4. L'exercice social de la Société Absorbée commence le 1^{er} janvier de chaque et se termine le 31 décembre de chaque année.
5. Le capital social de la société LOGTIMIZ s'élève actuellement à 100.000 euros. Il est divisé en 100.000 actions ordinaires de 1 euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées et appartenant toutes à la société HEDOS (498 992 304 RCS NANTES).
6. La Société Absorbée n'a émis aucune obligation, ni aucune autre valeur mobilière que les actions ordinaires composant actuellement son capital social.
7. L'associée unique de la Société Absorbée ne bénéficie d'aucun avantage particulier.

8. La société LOGTIMIZ ne détient aucune participation au capital de la Société Absorbante.

B) Caractéristiques de la Société Absorbante : la société 4 CAD ERP

1. La société 4 CAD ERP a été immatriculée le 14 octobre 2011 sous la forme d'une société à responsabilité limitée. La Société Absorbante a été transformée en société par actions simplifiée aux termes de décisions prises par ses associés le 28 avril 2017.
2. La Société Absorbante a pour objet :
 - Les activités d'étude, de conseil, d'audit en matière informatique industrielle ;
 - L'achat, la vente, l'installation de logiciels et matériels informatiques ;
 - La conception, la réalisation et l'organisation de tous stages de formation professionnelle et autres ;
 - Le commerce de tous produits, articles et accessoires et l'exécution de toutes prestations informatiques s'y rapportant ;
 - et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
3. La durée de la société 4 CAD ERP est de 99 ans à compter de son immatriculation et expire en conséquence le 14 octobre 2110.
4. L'exercice social de la Société Absorbante commence le 1^{er} octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.
5. Le capital social de la société 4 CAD ERP s'élève actuellement à 10.000 euros. Il est divisé en 1.000 actions ordinaires de 10 euros de valeur nominale chacune, intégralement libérées et appartenant toutes à la société HEDOS (498 992 304 RCS NANTES).
5. La Société Absorbante n'a émis aucune obligation.
6. Aucun avantage particulier n'a été stipulé au profit de l'associée unique de la Société Absorbante.
7. La société 4 CAD ERP ne détient aucune participation dans le capital de la société LOGTIMIZ.

II - Motifs et buts de la fusion

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont sous le contrôle exclusif de la société HEDOS, qui détient l'intégralité du capital et des droits de vote de chacune de ces deux sociétés.

SC

L'évolution des structures juridiques et de l'activité de chacune des sociétés 4 CAD ERP et LOGTIMIZ a conduit à s'interroger sur l'opportunité de conserver deux personnes morales indépendantes.

Les réflexions menées ont confirmé l'intérêt d'une restructuration par voie de regroupement des activités des sociétés LOGTIMIZ et 4 CAD ERP en une seule structure juridique.

Il est en conséquence apparu opportun, dans un souci de simplification dans la gestion des entités, notamment au plan administratif, comptable, juridique et organique, de réunir en une seule entité juridique les sociétés 4 CAD ERP et LOGTIMIZ par voie d'absorption de la seconde par la première.

III - Comptes servant de fondement à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées à partir des comptes arrêtés par la Société Absorbée le 31 décembre 2021, lesquels ont été approuvés le 22 mars 2022.

Il est en tant que de besoin indiqué que la Société Absorbante a quant à elle clos son dernier exercice social le 30 septembre 2021, dont les comptes ont été approuvés le 21 février 2022.

Les bilans, comptes de résultat et annexes de chacune de ces deux sociétés, figurent en annexe à la présente convention (***Annexes 1 et 2***).

IV - Méthodes d'évaluation des apports

Les éléments d'actif et de passif sont apportés, par absorption de la société LOGTIMIZ par la société 4 CAD ERP, à la valeur à laquelle ils figurent dans les comptes de la société LOGTIMIZ, arrêtés au 31 décembre 2021.

En effet, conformément au règlement ANC n°2014-03, s'agissant d'une restructuration intervenant entre deux sociétés sous contrôle commun, la fusion sera réalisée d'après les valeurs nettes comptables des éléments inscrits au bilan de la société LOGTIMIZ au 31 décembre 2021, pour déterminer la valeur des apports.

CECI EXPOSE, LES PARTIES ONT ETABLI DE LA MANIERE SUIVANTE
LE PROJET DE LEUR FUSION

CHAPITRE II : APPORT-FUSION

I - Stipulations préalables

La société LOGTIMIZ apporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit en la matière, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la société 4 CAD ERP, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, existant chez elle au 31 décembre 2021.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif.

Le patrimoine de la société LOGTIMIZ sera dévolu à la société 4 CAD ERP, Société Absorbante, dans l'état où il se trouvera le jour de la réalisation définitive de la fusion.

II - Apport de la société LOGTIMIZ

A) Actif apporté

<u>1. Immobilisations incorporelles</u>	
<i>Logiciels</i>	0,20 €
<u>2. Immobilisations corporelles</u>	
<i>Constructions</i>	23.633,10 €
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	11.617,23 €
<u>2. Immobilisations financières</u>	
<i>Autres participations</i>	10.919,74 €
<i>Autres immobilisations financières</i>	5.300,00 €
<u>2. actif circulant</u>	
<i>Créances</i>	377.800,00 €
<i>Autres</i>	14.706,74 €
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	10.534,61 €
<i>Disponibilités</i>	471.921,06 €
<i>Charges constatées d'avance</i>	18.343,21 €

Soit un montant d'actif apporté de **944.775,89 €**

B) Passif pris en charge

<u>1. Emprunts et Dettes</u>	
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	15.202,38 €
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	500,00 €
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	14.653,00 €
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	302.904,53 €

C

<i>Autres dettes</i>	4.378,00 €
<i>Produits constatés d'avance</i>	77.310,00 €
2. <u>Dividendes servis au cours de la période intercalaire (art. 752-4 du Plan comptable général)</u>	
<i>Distribution de dividendes décidée le 22/03/2022</i>	200.000 €
Soit un passif apporté de	614.947,91 €
<i>C) Actif net apporté</i>	
L'actif brut apporté étant de	944.775,89 €
Le passif pris en charge de	614.947,91 €
L'actif net apporté à la société 4 CAD ERP par la société LOGTIMIZ s'élève ainsi à	329.827,98 €

III – Absence de rapport d'échange

Il ne sera pas procédé, en application des dispositions de l'article L 236-3 II du Code de commerce, à l'échange d'actions de la Société Absorbante contre les actions émises par la Société Absorbée puisque le capital de chacune de ces deux structures est intégralement détenu par la même société, savoir la société HEDOS.

La répartition du capital de la Société Absorbée ainsi que la répartition du capital de la Société Absorbante ne seront pas modifiées jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion objet des présentes.

En conséquence, aucune parité d'échange ne sera arrêtée.

IV - Rémunération de l'apport-fusion

La réalisation de la fusion objet des présentes n'entraînera, pour les raisons exposées aux termes du III ci-dessus, aucune augmentation du capital de la Société Absorbante.

La société HEDOS ajoutera la valeur brute des actions qui lui appartiennent aujourd'hui dans le capital de la Société Absorbée à la valeur brute des actions de la Société Absorbante et ce, en application des dispositions de l'article 746-2 du Plan comptable général.

La valeur comptable brute des titres de la Société Absorbée sera répartie uniformément sur la valeur unitaire brute des titres de la Société Absorbante.

Les éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbée qui seraient comptabilisées par la société HEDOS seront ajoutées pour autant qu'elles soient toujours justifiées, aux éventuelles dépréciations des titres de la Société Absorbante et ce, en application des dispositions de l'article susvisé du Plan comptable général.

SC

La Société Absorbante inscrira la contrepartie des apports qui seront effectués à son profit par la Société Absorbée en application des présentes, au poste comptable "report à nouveau", conformément aux dispositions de l'article 746-1 du Plan comptable général.

V - Propriété - Jouissance

La société 4 CAD ERP sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L 236-11 du Code de commerce, il n'y a pas lieu à approbation de la fusion objet des présentes par l'associée unique de la Société Absorbée et de la Société Absorbante.

En conséquence, la fusion objet des présentes deviendra définitive ainsi que la Société Absorbante et la Société Absorbée en conviennent, au jour où la présidente de chacune de ces deux sociétés constatera cette réalisation par écrit, étant précisé que cette date ne pourra pas être postérieure au 30 septembre 2022, à peine de caducité des présentes.

De convention expresse entre les soussignées, Il est expressément stipulé que les opérations, tant actives que passives, engagées par la société LOGTIMIZ depuis le 1^{er} janvier 2022 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, seront considérées d'un point de vue juridique, comptable et fiscal, comme l'ayant été par la société 4 CAD ERP.

Les comptes de la société LOGTIMIZ, afférents à cette période, seront remis à la Société Absorbante par la dirigeante de la société LOGTIMIZ.

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une manière générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : CHARGES ET CONDITIONS

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées.

I – Enoncé des charges et conditions

La société 4 CAD ERP prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion.

La société 4 CAD ERP ne pourra exercer aucun recours contre la société LOGTIMIZ, pour quelque cause que ce soit et notamment pour erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance, sous réserve du fait que les déclarations ci-après effectuées par la Société Absorbée soient exactes.

50

Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer en l'acquit de la Société Absorbée, l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé plus haut. D'une manière générale, la Société Absorbante prendra en charge l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société 4 CAD ERP à la date du 31 décembre 2021, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société 4 CAD ERP prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs ayant une cause antérieure au 31 décembre 2021, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

Dans l'hypothèse où des oppositions seraient formulées, conformément aux articles L 236-14 et R 236-8 du Code de commerce, la Société Absorbante devra faire son affaire :

- soit d'obtenir la mainlevée de ces oppositions ;
- soit de procéder à leur remboursement ou de constituer des garanties dans l'hypothèse où elles ne seraient pas rejetées en première instance.

Les contrats de travail en cours d'exécution au sein de la Société Absorbée seront poursuivis par la Société Absorbante en application des dispositions de l'article L 1224-1 du Code du travail.

Si un régime de participation a été mis en place au sein de la Société Absorbée, la Société Absorbante fera figurer au passif de son bilan la réserve spéciale de participation correspondant aux droits des salariés liés à l'activité transférée (BOI-BIC-PTP-10-20-20 n°70).

II - L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, aux lieux et places de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

La société 4 CAD ERP supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

La société 4 CAD ERP exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée, sous réserve du fait que les déclarations ci-après effectuées par la Société Absorbée soient exactes.

Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

La société 4 CAD ERP sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société Absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société LOGTIMIZ s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

III - La société LOGTIMIZ prend les engagements ci-après :

La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité de manière avisée et prudente et à ne rien faire, ni laisser faire, qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation.

De plus, la société LOGTIMIZ s'oblige, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord.

Elle s'oblige à fournir à la société 4 CAD ERP tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société 4 CAD ERP, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Elle s'oblige à remettre et à livrer à la société 4 CAD ERP aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : CONDITIONS SUSPENSIVES

La présente fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

- absence de révélation de contrats *intuitu personae* liant la société LOGTIMIZ, au titre desquels les cocontractants de cette dernière s'opposeraient au transfert desdits contrats au profit de la société 4 CAD ERP ;
- agrément de l'opération projetée par tous créanciers, notamment bancaires, des sociétés 4 CAD ERP, LOGTIMIZ, HEDOS et TALMA (879 985 265 RCS NANTES) disposant d'une clause de déchéance du terme en cas de réalisation de l'opération projetée.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus ou de renonciation des parties auxdites conditions, le 30 septembre 2022 au plus tard, les présentes seront considérées comme nulles et non avenues.

La société LOGTIMIZ se trouvera dissoute de plein droit au jour de la constatation de la réalisation définitive de la fusion objet des présentes.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société 4 CAD ERP de la totalité de l'actif et du passif de la société LOGTIMIZ.

CHAPITRE V : DECLARATIONS

I - Déclarations générales

Chacune des sociétés soussignées parties à l'opération de fusion déclare :

- qu'elle n'est actuellement, ni à sa connaissance susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ou entraîner la confiscation totale ou partielle de ses biens ;
- que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- que depuis la date de clôture de son dernier exercice, il n'a été pris et il ne sera pris aucune décision de nature à entraîner une réalisation de tout ou partie de son actif ;
- que depuis la date de clôture de son dernier exercice, il n'a été constaté aucun fait ou souscrit aucune opération de nature à lui faire supporter un passif qui ne serait pas un passif courant ;
- qu'à compter de ce jour, aucune opération de nature à lui faire supporter un passif qui ne serait pas un passif courant ne sera réalisée ;
- que ses comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ont été établis conformément aux principes comptables en vigueur, lesquels ont été appliqués uniformément et de manière constante d'un exercice à l'autre ;

SC

- ☞ que ses liasses fiscales et documents comptables ont toujours été préparés selon les principes et pratiques comptables couramment admis en France ;
- que ses comptes reflètent à leur date d'établissement, l'intégralité de son actif, de son passif et de ses obligations ;
- que ses documents comptables sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de son patrimoine, de sa situation financière et des résultats de ses opérations à la date de clôture desdits exercices ;
- que les amortissements et provisions figurant dans ses comptes sont suffisants et ont été déterminés en conformité avec la législation qui leur est applicable, et avec la prudence nécessaire ;
- ☞ que les produits constatés ont intégralement donné lieu à la fourniture des prestations correspondantes avant que les produits aient été comptabilisés ;
- ☞ que d'une manière générale, les écritures comptables figurant dans ses comptes ont toujours été exactes ;
- ☞ que l'ensemble de ses livres comptables est à jour et qu'elle dispose d'une pièce pour chaque écriture comptable. De même, le volume et la valorisation de ses encours et produits constatés d'avance représentent fidèlement l'état des encours et produits constatés d'avance, les provisions éventuellement nécessaires ayant été constituées ;
- ☞ qu'elle a toujours exercé son activité dans le respect des normes qui lui sont applicables ;
- qu'elle s'engage à faire ses meilleurs efforts pour obtenir toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés préalablement à la réalisation de la fusion ;
- qu'elle a toujours rempli normalement ses obligations contractuelles, professionnelles et légales ;
- qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une décision de fermeture prononcée par les tribunaux ou par une autorité administrative ;
- qu'elle n'est actuellement sous le coup d'aucune poursuite ou condamnation, injonction ou procès-verbal pouvant entraîner la fermeture de son ou de ses établissements ;
- qu'elle n'est pas intéressée par une instance judiciaire, prud'homale ou autre, tant en qualité de demandeur à l'action qu'en qualité de défendeur, en ce qui concerne la propriété ou l'exploitation de ses actifs, notamment de son fonds ;
- qu'aucune procédure n'est en cours avec une administration (que ce soit en matière fiscale ou sociale notamment) ;

- qu'elle ne relève pas de la réglementation propre aux installations classées pour l'environnement ;
- qu'elle n'a jamais fait l'objet d'une injonction administrative d'avoir à se mettre en conformité avec quelque norme que ce soit ;
- que généralement, il n'existe aucune restriction d'ordre légal, contractuel ni aucun empêchement quelconque de nature à faire obstacle à la poursuite de l'exploitation de son activité ;
- que le matériel et le stock lui appartenant n'ont fait l'objet d'aucune saisie et que les marchandises ne font pas l'objet d'une clause de réserve de propriété ;
- qu'elle n'a, à ce jour, fait l'objet d'aucune poursuite de quelque nature que ce soit, concernant l'exploitation de son activité et susceptible d'entraver cette exploitation ;
- qu'il ne s'est produit, à ce jour, aucune interruption dans les relations d'affaires qu'elle entretient avec ses principaux fournisseurs, les clients ou leurs représentants ;
- que d'une manière générale rien ne s'oppose à la continuation de l'exploitation de son activité ;
- qu'il n'existe aucun fait dont il pourrait raisonnablement découler un quelconque passif important pour elle ou une quelconque dévaluation de son fonds de commerce et, d'une manière générale, de ses principaux actifs.

II - Déclarations propres à la Société Absorbée

La Société Absorbée déclare :

- qu'elle est valablement pleine et unique propriétaire, sans risque de contestation, de chacun des éléments composant son actif au 31 décembre 2021, en ce compris son fonds de commerce et la marque LOGTIMIZ (n°4328429), quand bien même ceux-ci ne seraient pas inscrits en comptabilité ;
- que les éléments d'actif apportés sont de libre disposition ; qu'ils ne sont grevés d'aucune autre sûreté, inscription ou privilège d'aucune sorte que celle figurant sur l'état des inscriptions ci-annexé (**Annexe 3**) ;
- n'avoir donné jusqu'à ce jour aucune garantie, aucune hypothèque, aucune caution ou aucun aval pour l'exécution d'engagements contractés soit par des tiers, soit par elle-même ;
- que les chiffres d'affaires réalisés par la société LOGTIMIZ au titre de chacun des trois derniers exercices, se sont élevés à :

- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1.593.086 €
- Exercice clos le 31 décembre 2020 : 1.376.717 €

ſſ

- Exercice clos le 31 décembre 2019 : 1.276.658 €
- que les résultats d'exploitation réalisés par la société LOGTIMIZ pendant la même période, se sont élevés à :
 - Exercice clos le 31 décembre 2021 : 383.757 €
 - Exercice clos le 31 décembre 2020 : 227.920 €
 - Exercice clos le 31 décembre 2019 : 159.177 €
- que les résultats nets comptables réalisés par la société LOGTIMIZ pendant la même période, se sont élevés à :
 - Exercice clos le 31 décembre 2021 : 281.208 €
 - Exercice clos le 31 décembre 2020 : 162.425 €
 - Exercice clos le 31 décembre 2019 : 112.916 €

L'inexactitude d'une des informations chiffrées communiquées ci-dessus ne pourra jamais être invoquée par l'une des soussignées au soutien d'une quelconque prétention à l'égard de l'autre, chacune d'entre elle déclarant parfaitement connaître la comptabilité de l'autre.

- que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- qu'elle s'oblige à remettre et à livrer à la société 4 CAD ERP, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

CHAPITRE VI : DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

I - Stipulations générales

Le représentant de chacune des sociétés soussignées oblige celle-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

D'une manière générale, la Société Absorbante se substituera dans l'ensemble des droits dont la Société Absorbée pourrait être titulaire, ainsi que dans l'ensemble des obligations auxquelles elle pourrait être obligée, en matière d'impôts, taxes et contributions de toutes natures, fiscales, parafiscales et sociales.

A ce titre, la Société Absorbante s'engage à satisfaire aux paiements et obligations déclaratives correspondantes.

II - Stipulations plus spécifiques

Pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

A) Droits d'enregistrement

La fusion, intervenant entre deux personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés, bénéficiera de plein droit des dispositions de l'article 816 du Code Général des Impôts.

La formalité sera donc enregistrée gratuitement selon l'article 816 du Code Général des Impôts.

B) Impôt sur les sociétés

Les sociétés parties à l'opération objet des présentes déclarent, ès-qualités, vouloir soumettre la présente fusion au régime prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits par l'exploitation de la Société Absorbée depuis la date d'effet fiscal de la présente fusion, soit le 1^{er} janvier 2022, seront englobés dans les résultats imposables de la Société Absorbante.

En conséquence, la société 4 CAD ERP s'engage :

- conformément aux dispositions du BOI-IS-FUS 30-20 n°10, à reprendre dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société Absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés, puisque la présente fusion retient les valeurs comptables au 30 septembre 2021 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la Société Absorbée ;
- à continuer de calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la Société Absorbée ;
- à reprendre à son passif d'une part les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée et d'autre part la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement au taux réduit de 10 %, de 15 %, de 18 %, de 19 % ou de 25 % ainsi que la réserve où ont été portées les provisions pour fluctuation des cours en application du sixième alinéa du 5° du 1 de l'article 39 du Code général des impôts (article 210 A-3.a. du Code général des impôts) ;
- à se substituer à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière (article 210 A-3.b. du Code général des impôts) ;
- à calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.c. du Code général des impôts) ;

SC

- à porter le montant des plus-values dégagées sur les éléments d'actif non amortissables sur le registre prévu à l'article 54 septies II du Code général des impôts et joindre un état de suivi des plus-values non imposées immédiatement à sa déclaration de résultat de l'exercice de réalisation de l'opération et des exercices suivants, tant que subsistent à l'actif du bilan des éléments auxquels est attaché un report d'imposition ;
- à réintégrer, par parts égales, dans ses bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées à l'article 210 A-3.d. du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport des biens amortissables. Toutefois, la cession d'un bien amortissable entraînera l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value afférente à ce bien qui n'aurait pas été réintégrée. En contrepartie, les amortissements et les plus-values ultérieurs afférents aux éléments amortissables seront calculés d'après la valeur qui leur aura été attribuée lors de l'apport (article 210 A-3.d. du Code général des impôts) ;
- à inscrire à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée (article 210 A-3.e. du Code général des impôts) ;
- à conserver les titres de participation que la Société Absorbée aurait acquis depuis moins de deux ans et pour lesquels elle aurait opté pour le régime prévu à l'article 145 du Code général des impôts, dans les conditions prévues audit texte ;
- à reprendre le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 210 B bis du Code général des impôts, l'engagement de conservation (si un tel engagement a été souscrit) de la Société Absorbée à raison de titres reçus en rémunération d'apports bénéficiant des règles particulières propres aux apports partiels d'actifs ou aux scissions mentionnés à l'article 210 B du Code général des impôts.

A toutes fins utiles, la Société Absorbante déclare opter pour le régime dérogatoire prévu à l'article 42 septies du Code général des impôts en matière d'imposition étalée des fractions de subventions d'équipements non imposées chez la Société Absorbée, pour le cas où cette dernière aurait bénéficié de telles subventions.

C) T.V.A. sur cession d'universalité de biens

Le représentant de la Société Absorbée et le représentant de la Société Absorbante, constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 *bis* du CGI.

Conformément aux dispositions précitées, les livraisons de biens et les prestations de services, intervenant entre redevables de la TVA dans le cadre de la transmission à titre onéreux ou à titre gratuit, ou sous forme d'apport à une société, d'une universalité totale ou partielle de biens, sont dispensées de TVA.

En conséquence, la Société Absorbante est réputée continuer la personne de la Société Absorbée, notamment à raison des régularisations de déductions à effectuer et de certaines particularités d'assiette (taxation sur la marge) concernant la Société Absorbée.

La Société Absorbée peut transférer à la Société Absorbante le crédit de TVA dont elle dispose à la date où elle cesse juridiquement d'exister (BOI-TVA-DED-50-20-20-n°130).

D) Crédit de T.V.A.

La Société Absorbée transférera purement et simplement à la Société Absorbante les crédits de TVA dont elle disposera au jour de la réalisation définitive de la fusion objet des présentes (BOI-TVA-DED-50-20-20-20150506 n°130).

E) Cotisation foncière des entreprises

En tant que de besoin, la société Absorbée s'engage à déclarer le changement d'exploitation au service des impôts et la Société Absorbante s'engage à souscrire la déclaration provisoire des éléments d'actif transférés au plus tard le 31 décembre de l'année de la réalisation de fusion objet des présentes, conformément à l'article 1477 II b) du Code général des impôts.

F) Stipulations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction

La Société Absorbante s'engage à prendre en charge la totalité des obligations relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction instituée par la loi du 28 juin 1963, définie par les articles L 313-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, et à laquelle la Société Absorbée resterait soumise à raison des salaires payés par elle.

La Société Absorbante s'engage notamment à reprendre à son bilan les investissements qui auraient été réalisés antérieurement par la Société Absorbée et à se soumettre aux obligations pouvant incomber à cette dernière du chef de ces investissements.

La Société Absorbante demande en tant que de besoin, à bénéficier de la faculté de report des excédents de dépenses qui auraient pu être réalisés par la Société Absorbée et existant à la date où elle cessera juridiquement d'exister.

G) Opérations antérieures

En outre, la société 4 CAD ERP s'engage à reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par la société LOGTIMIZ à l'occasion d'opérations antérieures ayant bénéficié d'un régime fiscal de faveur en matière de droits d'enregistrements et/ou d'impôt sur les sociétés, ou encore de taxe sur le chiffre d'affaires.

CHAPITRE VII : STIPULATIONS DIVERSES

I - Formalités

- A. La société 4 CAD ERP remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

- B. Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle fera également son affaire personnelle, le cas échéant, des significations devant être faites conformément à l'article 1690 du Code civil aux débiteurs des créances apportées.

- C. Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la Société Absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la Société Absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la Société Absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la Société Absorbante, lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société 4 CAD ERP.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualités, élisent domicile en leurs sièges sociaux respectifs, tel qu'indiqués en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

11

- à Monsieur Stéphane LETHEULE, ès-qualités de gérant de la société HAJIME INVEST, présidente de la société TALMA, elle-même présidente de la Société Absorbée, à l'effet s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- à Monsieur Stéphane LETHEULE, ès-qualités de gérant de la société HAJIME INVEST, présidente de la société TALMA, elle-même présidente de la société HEDOS qui est l'unique mandataire social de la Société Absorbée, à l'effet s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;
- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Annexes

Les annexes qui font partie intégrante des présentes avec lesquelles elles forment un tout juridiquement indivisible, sont les suivantes :

- **Annexe 1** : bilan complet de la Société Absorbée ;
- **Annexe 2** : bilan complet de la Société Absorbante ;
- **Annexe 3** : état complet des inscriptions de la Société Absorbée.

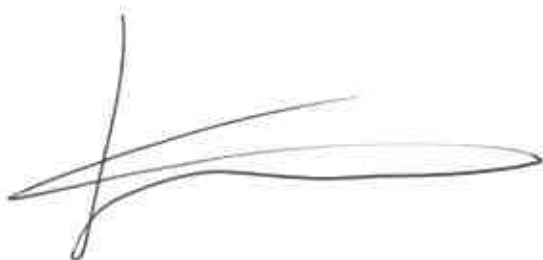
Fait à BOUGUENAI,

le 23 août 2022

en CINQ (5) exemplaires originaux

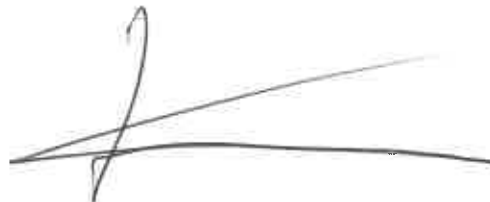
Pour 4 CAD ERP

Monsieur Stéphane LETHEULE



Pour LOGTIMIZ

Monsieur Stéphane LETHEULE



Annexe 1 : bilan complet de la Société Absorbée

SAS LOGTIMIZ

Comptes annuels Bilan au 31/12/2021

330 ALLEE DES HETRES

69760 LIMONEST

SIRET : 79917939500030

IN EXTENSO RHONE ALPES CHARBONNIERES

24, chemin des Verrières

BP 33 69751 Charbonnières cedex

Tél : 04 78 34 19 54

Fax : 04 78 34 26 66

Sommaire

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Solde Intermédiaires de Gestion	1
---------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	2
-------------	---

Bilan Passif	3
--------------	---

Compte de résultat	4
--------------------	---

Compte de résultat (Suite)	5
----------------------------	---

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	6
----------------------	---

Bilan Passif détaillé	8
-----------------------	---

Compte de résultat détaillé	10
-----------------------------	----

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Au 31/12/2021		Au 31/12/2020	
* Ventes de marchandises				
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
+ Production vendue	1 593 086	100.00	1 376 717	100.00
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 593 086	100.00	1 376 717	100.00
* Matières premières et approvisionnements consommés				
* Sous traitance directe	154 134	9.68	89 247	6.48
Marge brute sur production (II)	1 438 952	90.32	1 287 470	93.52
Marge brute globale (I + II)	1 438 952	90.32	1 287 470	93.52
* Services extérieurs et autres charges externes	207 045	13.00	237 502	17.25
Valeur ajoutée produite	1 231 907	77.33	1 049 967	76.27
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	15 442	0.97	14 135	1.03
- Salaires et traitements	639 878	40.17	663 302	48.18
- Charges sociales	230 163	14.45	162 817	11.83
Excédent brut d'exploitation	346 424	21.75	209 713	15.23
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 721	0.80	15 684	1.14
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	3 987	0.25	3 200	0.23
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1 374	0.09	5	
- Autres charges de gestion courante	896	0.06	2	
+ Transferts de charges d'exploitation	53 564	3.36	37 087	2.69
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	383 757	24.09	227 920	16.56
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	50		230	0.02
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	159	0.01	236	0.02
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	383 648	24.08	227 914	16.55
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 502	0.09		
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital			901	0.07
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-1 502	-0.09	-901	-0.07
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	100 938	6.34	64 588	4.69
Résultat Net Comptable	281 208	17.65	162 425	11.80

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2021	Net Au 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 251	5 251		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	37 572	13 939	23 633	27 537
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	57 017	45 400	11 617	16 540
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	10 920		10 920	10 920
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 300		5 300	5 300
TOTAL (I)	116 060	64 590	51 470	60 297
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	384 987	7 187	377 800	250 165
Autres	14 707		14 707	4 992
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	10 535		10 535	10 535
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	471 921		471 921	566 516
Charges constatées d'avance	18 343		18 343	75 287
TOTAL (II)	900 493	7 187	893 306	907 494
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	1 016 553	71 777	944 776	967 791

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2021	Net Au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé : 100 000	100 000	100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	10 000	10 000
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	138 620	116 195
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	281 208	162 425
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	529 828	388 620
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 202	25 240
Emprunts et dettes financières diverses	500	12 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 653	3 098
Dettes fiscales et sociales	302 905	251 668
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 378	180 000
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	77 310	107 165
TOTAL (III)	414 948	579 171
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	944 776	967 791
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2021 au 31/12/2021			Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 593 086		1 593 086	1 376 717
Chiffre d'affaires Net	1 593 086		1 593 086	1 376 717
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			53 564	37 087
Autres produits			1 374	5
TOTAL (I)			1 648 023	1 413 809
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			361 179	326 750
Impôts, taxes et versements assimilés			15 442	14 135
Salaires et traitements			639 878	663 302
Charges sociales			230 163	162 817
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 721	15 684
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			3 987	3 200
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			896	2
TOTAL (II)			1 264 266	1 185 890
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			383 757	227 920
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			50	230
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			50	230
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			159	236
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			159	236
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-109	-6
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			383 648	227 914

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 502	
Sur opérations en capital		901
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	1 502	901
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 502	-901
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	100 938	64 588
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 648 073	1 414 039
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 366 865	1 251 615
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	281 208	162 425

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	0.20	0.20		
20510000 LOGICIELS	5 251.20	5 251.20		
28051000 AMORT.CONCESSIONS BREVETS	-5 251.00	-5 251.00		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	23 633.10	27 537.32	-3 904.22	-14.18
21350000 AAI DES CONSTRUCTIONS	37 572.16	37 572.16		
28135000 AMORT. AAI DES CONSTR.	-13 939.06	-10 034.84	-3 904.22	-38.90
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 617.23	16 540.10	-4 922.87	-29.76
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	40 184.36	36 290.88	3 893.48	10.73
21840000 MOBILIER	16 832.46	16 832.46		
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-32 578.40	-27 281.42	-5 296.98	-19.42
28184000 AMORT.MOBILIER	-12 821.19	-9 301.82	-3 519.37	-37.83
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	10 919.74	10 919.74		
26110000 TITRES DE PARTICIPATION LOGIZ	10 000.00	10 000.00		
26120000 TITRES DE PARTICIPATION LOGTIMIZ US	919.74	919.74		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 300.00	5 300.00		
27500000 CAUTIONS	5 300.00	5 300.00		
TOTAL (I)	51 470.27	60 297.36	-8 827.09	-14.64
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	377 800.00	250 164.58	127 635.42	51.02
41100000 CLIENTS		9 247.50	-9 247.50	-100.00
41610000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	8 625.00	4 800.00	3 825.00	79.69
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	376 362.00	239 317.08	137 044.92	57.27
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	-7 187.00	-3 200.00	-3 987.00	-124.59

ACTIF	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
Autres	14 706.74	4 992.45	9 714.29	194.61
40100000 FOURNISSEURS	343.80		343.80	
42500000 ACOMPTES / REMUNERATIONS	8 000.00		8 000.00	
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE		229.32	-229.32	-100.00
44566100 TVA DED/ABS 20%	179.27		179.27	
44571100 TVA COLLECTEE 20%	340.37	3 567.79	-3 227.42	-90.47
44586000 TVA S/FACTURES NON PARVEN	2 442.00	402.74	2 039.26	505.96
45100200 COMPTE COURANT LOGTIMIZ US	3 401.30	792.60	2 608.70	328.88
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	10 534.61	10 534.68	-0.07	
50810000 PS CACE ST DIDIER OR	10 534.61	10 534.68	-0.07	
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	471 921.06	566 515.69	-94 594.63	-16.70
51200000 CREDIT AGRICOLE N°62 265 524 937	139 201.46	357 703.35	-218 501.89	-61.08
51230000 DAT	50 000.00	50 000.00		
51240000 SOCIETE GENERALE	211 792.36	104 639.40	107 152.96	102.40
51250000 CREDIT AGRICOLE USD	70 927.24	54 172.94	16 754.30	30.93
Charges constatées d'avance	18 343.21	75 286.63	-56 943.42	-75.64
48610000 CCA-COTISATIONS TNS		10 862.00	-10 862.00	-100.00
48611000 CCA	18 343.21	64 424.63	-46 081.42	-71.53
TOTAL (II)	893 305.62	907 494.03	-14 188.41	-1.56
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	944 775.89	967 791.39	-23 015.50	-2.38

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé : 100 000	100 000.00	100 000.00		
10130000 CAPITAL	100 000.00	100 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale	10 000.00	10 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	10 000.00	10 000.00		
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves	138 619.92	116 195.25	22 424.67	19.30
10680000 AUTRES RESERVES	138 619.92	116 195.25	22 424.67	19.30
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	281 208.06	162 424.67	118 783.39	73.13
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	529 827.98	388 619.92	141 208.06	36.34
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 202.38	25 240.41	-10 038.03	-39.77
16413000 EMPRUNT TVX BUREAU	15 202.38	25 240.41	-10 038.03	-39.77
Emprunts et dettes financières diverses	500.00	12 000.00	-11 500.00	-95.83
45511000 C/C GUILLAUME BARTHOLLET		4 000.00	-4 000.00	-100.00
45512000 C/C CHRISTOPHE GUESDON		4 000.00	-4 000.00	-100.00
45513000 C/C CLAIRE FRAVAL	500.00	4 000.00	-3 500.00	-87.50
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 653.00	3 097.92	11 555.08	372.98
40100000 FOURNISSEURS		681.48	-681.48	-100.00
40811000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	14 653.00	2 416.44	12 236.56	506.50
Dettes fiscales et sociales	302 904.53	251 668.49	51 236.04	20.36
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	44 095.60	32 672.60	11 423.00	34.96
42861000 SALAIRE A PAYER	35 900.00	26 000.00	9 900.00	38.08
43100000 URSSAF	25 364.98	15 343.59	10 021.39	65.31
43110000 URSSAF-ABONDEMENT	9 717.60	9 717.60		
43730000 RETRAITE-APICIL	9 697.28	4 896.39	4 800.89	98.06
43750000 PREVOYANCE	2 343.87	1 706.80	637.07	37.32
43760000 ALPTIS SALARIES	1 776.96	1 343.28	433.68	32.32
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	16 700.55	12 235.55	4 465.00	36.49

EC

PASSIF	Solde		Montant	Variation
	31/12/2021	31/12/2020		%
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	16 155.00	11 700.00	4 455.00	38.08
43861000 TNS A PAYER	11 632.00	17 732.00	-6 100.00	-34.40
44210000 ETAT - IMPOT RECOUV/TIERS	8 103.24	2 122.87	5 980.37	281.68
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 350.00	21 694.00	14 656.00	67.56
44551000 TVA A DECAISSER	11 302.00	43 711.00	-32 409.00	-74.14
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	0.32		0.32	
44566100 TVA DED/ABS 20%		4 751.34	-4 751.34	-100.00
44587000 TVA S/ FACT A ETABLIR	62 079.00	39 886.18	22 192.82	55.64
44861000 ETAT-TVS A PAYER	6 101.00	283.00	5 818.00	+1 000.00
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE A PAYER	1 724.74	2 764.09	-1 039.35	-37.59
44863000 FORMATION CONTINUE	3 447.39	1 978.20	1 469.19	74.27
44864000 ETAT-CVAE A PAYER	413.00	1 130.00	-717.00	-63.45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 378.00	180 000.00	-175 622.00	-97.57
41100000 CLIENTS	490.00		490.00	-
41980000 CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	3 888.00		3 888.00	-
45700000 ASSOC.DIVIDENDES A PAYER		180 000.00	-180 000.00	-100.00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	77 310.00	107 164.65	-29 854.65	-27.86
48700000 PRODUITS CONSTAT.D_AVANCE	77 310.00	107 164.65	-29 854.65	-27.86
TOTAL (III)	414 947.91	579 171.47	-164 223.56	-28.35
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	944 775.89	967 791.39	-23 015.50	-2.38

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	1 593 086.08	1 376 716.94	216 369.14	15.72
706130 PRESTATIONS DE SERVICES	1 569 605.58	1 281 795.63	287 809.95	22.45
70623000 PRESTATIONS UE	4 837.50	3 187.50	1 650.00	51.76
70624000 PRESTATIONS EXPORT		39 442.96	-39 442.96	-100.00
70650000 Prestations de services USD	18 643.00	52 290.85	-33 647.85	-64.35
Chiffre d'affaires Net	1 593 086.08	1 376 716.94	216 369.14	15.72
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	53 563.56	37 087.15	16 476.41	44.43
79100000 AN SALARIES	33 090.58	20 453.73	12 636.85	61.78
79110000 A.N VEHICULE DIRIGEANTS		9 756.00	-9 756.00	-100.00
79120000 TRANSFERT DE CHARGES IJSS		6 877.42	-6 877.42	-100.00
79140000 TRANSFERTS DE CHARGES / SALAIRES	17 999.98		17 999.98	-
79150000 TRANSFERT CHARGES	2 473.00		2 473.00	-
Autres produits	1 373.54	5.18	1 368.36	+1 000.00
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	1 373.54	5.18	1 368.36	+1 000.00
TOTAL (I)	1 648 023.18	1 413 809.27	234 213.91	16.57
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	361 179.42	326 749.81	34 429.61	10.54
60400000 SOUS-TRAITANCE PRODUCTION	40 312.50	34 720.00	5 592.50	16.11
60410000 ACHAT LICENCE	113 821.48	54 527.43	59 294.05	108.74
60611100 CARBURANT VEHICULE LOGTIMIZ 80	8 634.30	8 305.81	328.49	3.95
60612000 ELECTRICITE	2 848.38	2 577.57	270.81	10.47
60630000 PETIT OUTILLAGE	2 352.35	1 327.87	1 024.48	77.11
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIF	1 228.47	2 067.14	-838.67	-40.59
61322000 LOCATION TYG3C	33 720.00	33 720.00		
61350000 LOC TOURAN - VIRGINIE JARDET	5 564.40	5 564.40		
61351000 LOCATIONS IMPRIMANTE	1 694.26	1 796.38	-102.12	-5.68
61352000 LOCATION VEHICULE GB	6 884.16	6 884.16		
61353000 LOCATIONS - C GUESDON	6 690.00	6 690.00		
61354000 LOCATIONS VEHICULE Y.DOMINIQUE	4 265.16	4 265.16		
61355000 PEUGEOT FINANCE-5008- C.DOUE		7 120.44	-7 120.44	-100.00
61355100 LOCATIONS VW BANK - SKODA - THYRIOT O	1 946.91	4 702.92	-2 756.01	-58.60
61355300 ARVAL - LOCATION POLO	3 503.42	4 135.20	-631.78	-15.28
61355400 VW BANK - SEAT IBIZA MME FRAVAL	3 654.60	3 654.60		
61355500 LOCATIONS TIGUAN	6 690.00		6 690.00	-
61355600 LOCATION FORD KUGA THYRIOT O	3 065.98		3 065.98	-
61356000 LOCATIONS DIVERSES	443.02	816.48	-373.46	-45.71
61422000 CHARGES LOCATIVES TYG3C	11 395.00	11 224.00	171.00	1.52
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	4 427.96	3 151.94	1 276.02	40.48
61550000 ENTRETIENS VEHICULES	2 765.02	1 549.23	1 215.79	78.50
61560000 MAINTENANCE	14 815.69	13 600.03	1 215.66	8.94

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
61600000 PRIMES D ASSURANCE	10 089.15	9 792.04	297.11	3.03
61850000 FRAIS COLLOQUES, SEMINAIRES, CONF	81.67	2 155.05	-2 073.38	-96.19
62220000 COM.ET COURTAGE S/ ACHATS	18 591.89	9 634.66	8 957.23	92.96
62260000 HONORAIRES	18 674.60	20 175.14	-1 500.54	-7.43
62260100 HONORAIRES US		39 265.67	-39 265.67	-100.00
62270000 FRAIS D_ACTES ET CONTENT.	625.62	492.94	132.68	26.98
62280000 FRAIS DE FORMATION	5 249.42		5 249.42	-
62310000 PUBLICITE	1 729.24	270.00	1 459.24	540.37
62340000 CADEAUX CLIENTELE	1 485.33	420.62	1 064.71	252.73
62341000 CADEAUX SALAIRES	244.45		244.45	-
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	14.90	24.90	-10.00	-40.00
62500000 TRANSPORTS		8 977.25	-8 977.25	-100.00
62500100 DEPLACEMENT C.GUESDON		1 011.77	-1 011.77	-100.00
62500200 DEPLACEMENT G.BARTHOLLET		3 165.05	-3 165.05	-100.00
62500300 DEPLACEMENT Y.DOMINIQUE		298.26	-298.26	-100.00
62500400 DEPLACEMENT C.FRAVAL		600.66	-600.66	-100.00
62500600 DEPLACEMENT T.COLANTONI		56.16	-56.16	-100.00
62500700 DEPLACEMENT C.DOUE		1 204.78	-1 204.78	-100.00
62500800 DEPLACEMENT S.REBELO		922.71	-922.71	-100.00
62500900 DEPLACEMENT M.BONNEL		330.00	-330.00	-100.00
62501000 DEPLACEMENT O.THYRIOT		1 258.51	-1 258.51	-100.00
62501100 FRAIS MORTIER LUC		381.85	-381.85	-100.00
62501200 FRAIS VIRGINIE JARDET		1 405.06	-1 405.06	-100.00
62501300 FRAIS CHARLOTTE CHARVET		222.67	-222.67	-100.00
62501400 FRAIS GOUINGUENET ELOUAN		109.91	-109.91	-100.00
62501500 FRAIS MARTHOS THEO		98.97	-98.97	-100.00
62501600 FRAIS PADOVANI		1 062.56	-1 062.56	-100.00
62510000 REPAS/RECEPTION		5 036.80	-5 036.80	-100.00
62511000 DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP	20 813.55	3 068.01	17 745.54	578.42
62610000 FRAIS POSTAUX	176.46	54.67	121.79	220.00
62620000 TELEPHONE	804.79	901.36	-96.57	-10.65
62750000 SERVICES BANCAIRES	1 875.29	1 951.02	-75.73	-3.90
Impôts, taxes et versements assimilés	15 441.80	14 135.33	1 306.47	9.25
63130000 FORMATION CONTINUE	3 528.39	2 337.24	1 191.15	50.96
63320000 TAXE D'APPRENTISSAGE	4 119.06	2 764.09	1 354.97	49.02
63511000 CONTRIB. ECO. TERRITORIALE	1 677.00	2 523.00	-846.00	-33.53
63514000 TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	6 101.00	6 511.00	-410.00	-6.30
63540000 AUTRES TAXES	16.35		16.35	-
Salaires et traitements	639 877.82	663 301.94	-23 424.12	-3.53
64100000 SALAIRES BRUTS	584 053.74	384 987.32	199 066.42	51.71
64100100 PRIMES A PAYER	-1 500.00	10 000.00	-11 500.00	-115.00
64100200 PRIMES VERSEES		24 334.00	-24 334.00	-100.00
64102000 IJSS		5 368.90	-5 368.90	-100.00
64110000 SALAIRES MR BARTHOLLET	310.00	56 101.00	-55 791.00	-99.45
64111000 COTISATION URSSAF GUILLAU	726.00	12 631.00	-11 905.00	-94.25
64112000 COTISATION RAM GUILLAUME	712.00	6 959.00	-6 247.00	-89.77
64113000 COTISATION CIPAV GUILLAUM	931.00	17 556.00	-16 625.00	-94.70
64114000 COTISATION ALPTIS GUILLAU	992.79	3 079.24	-2 086.45	-67.75
64115000 A.N GUILLAUME		3 690.00	-3 690.00	-100.00
64120000 SALAIRE MME FRAVAL	348.00	20 947.00	-20 599.00	-98.34
64121000 COTISATION URSSAF CLAIRE	815.00	2 608.00	-1 793.00	-68.75
64122000 COTISATIONS RAM CLAIRE	751.00	2 033.00	-1 282.00	-63.06
64123000 COTISATIONS CIPAV CLAIRE	988.00	6 741.00	-5 753.00	-85.34
64125000 A.N CLAIRE		2 376.00	-2 376.00	-100.00
64130000 SALAIRE C.GUESDON	717.00	55 676.00	-54 959.00	-98.71

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
64131000 COTISATIONS URSSAF CHRISTOPHE	2 461.00	7 984.00	-5 523.00	-69.18
64132000 RAM CHRISTOPHE	1 633.00	5 988.00	-4 355.00	-72.73
64133000 CIPAV CHRISTOPHE	470.00	20 499.00	-20 029.00	-97.71
64134000 ALPTIS MADELIN C.GUESDON	955.71	2 727.53	-1 771.82	-64.96
64135000 AN CHRISTOPHE		3 690.00	-3 690.00	-100.00
64180000 AVANTAGES EN NATURE	33 090.58		33 090.58	
64181000 PROVISION CP	11 423.00	7 325.95	4 097.05	55.92
Charges sociales	230 163.43	162 816.88	67 346.55	41.36
64510000 URSSAF	154 843.86	109 593.55	45 250.31	41.29
64530000 RETRAITE	49 880.76	31 534.40	18 346.36	58.18
64550000 PREVOYANCE	7 014.65	5 316.89	1 697.76	31.94
64560000 MUTUELLE CADRE	3 085.00	2 245.88	839.12	37.36
64581000 CONGES PAYES	4 465.00	2 891.16	1 573.84	54.44
64582000 CAP CS S/ PRIMES A PAYER	4 455.00	5 300.00	-845.00	-15.94
64700000 CHEQUES CADEAUX	200.00		200.00	
64740000 OEUVRES SOCIALES	5 268.66	5 100.00	168.66	3.31
64750000 FRAIS DE PERSONNEL DIVERS	950.50	835.00	115.50	13.89
Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 720.57	15 684.05	-2 963.48	-18.89
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.		894.51	-894.51	-100.00
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	12 720.57	14 789.54	-2 068.97	-13.99
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 987.00	3 200.00	787.00	24.59
68174000 DOTATION PROV.CREANCES	3 987.00	3 200.00	787.00	24.59
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	896.11	1.64	894.47	+1 000.00
65800000 CHARG.DIVERS.GESTION COURAN	896.11	1.64	894.47	+1 000.00
TOTAL (II)	1 264 266.15	1 185 889.65	78 376.50	6.61
* Y compris :				
-Redevances de crédit-bail mobilier				
-Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	383 757.03	227 919.62	155 837.41	68.37
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	50.00	230.00	-180.00	-78.26
76400000 REVENUS DES VMP	50.00	230.00	-180.00	-78.26
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)	50.00	230.00	-180.00	-78.26
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	158.97	235.95	-76.98	-32.63
66110000 INTERETS SUR EMPRUNTS	158.97	235.95	-76.98	-32.63
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)	158.97	235.95	-76.98	-32.63
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-108.97	-5.95	-103.02	1 731.43
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	383 648.06	227 913.67	155 734.39	68.33

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2021	31/12/2020	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL (VII)				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 502.00		1 502.00	-
67120000 AMENDES ET PENALITES	90.00		90.00	-
67180000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION	1 412.00		1 412.00	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		901.00	-901.00	-100.00
67510000 VAL.COMPTA.IMM.INCORP.CED		901.00	-901.00	-100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL (VIII)	1 502.00	901.00	601.00	66.70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 502.00	-901.00	-601.00	66.70
Participations des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	100 938.00	64 588.00	36 350.00	56.28
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	100 938.00	64 588.00	36 350.00	56.28
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 648 073.18	1 414 039.27	234 033.91	16.55
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 366 865.12	1 251 614.60	115 250.52	9.21
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	281 208.06	162 424.67	118 783.39	73.13

66

In Extenso

IN EXTENSO RHONE ALPES CHARBONNIERES
24, chemin des Verrières
BP 33 69751 Charbonnières cedex

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés

Annexe 2 : bilan complet de la Société Absorbante

SAS 4 CAD ERP

Comptes annuels

Bilan au 30/09/2021

1 Rue du Moulin Cassé

44340 BOUGUENNAIS

SIRET : 53525706700061

Sommaire

VOTRE ANNEE EN RESUME

Votre année en résumé	1
-----------------------	---

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Solde Intermédiaires de Gestion	2
---------------------------------	---

ANALYSE FINANCIERE

Capacité d'autofinancement	3
Tableau de financement modèle PCG	4

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation de l'expert-comptable - Signature numérique	5
---	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (Suite)	9
Règles et méthodes comptables simplifiées	10
Effectif Moyen - Composition du capital social	12
Engagements financiers	13
Dettes garanties par des sûretés réelles - Fonds commercial	14
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des provisions et dépréciations	17
Etat des créances	18
Etat des dettes	19
Ventil de l'IS - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	20
Charges à payer	21
Produits et charges constatés d'avance	22
Détail du résultat exceptionnel - Transfert de charges	23
Ventilation du chiffre d'affaires - 2	24

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	25
Bilan Passif détaillé	27
Compte de résultat détaillé	29

LIASSE



Votre année en résumé

4 CAD ERP en quelques chiffres

Clôture : 30/09/2021

CHIFFRE D'AFFAIRES

23 % Augmentation de 2 099 K€

11 401 K€

EFFECTIF

64

E.B.E

11 % du CA

1 216 K€

RESULTAT

7 % du CA

747 K€

FONDS DE ROULEMENT

2 410 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-2 045 K€

TRESORERIE

4 455 K€

CAPITAUX PROPRES

2 462 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

1 114 K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

766 K€

Si le résultat d'un des indicateurs est compris entre -500€ et 500€, aucun montant ne s'affichera (seulement K€)

Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels

- 1 -

Solde intermédiaires de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Au 30/09/2021		Au 30/09/2020	
* Ventes de marchandises	1 165 727	100.00	1 205 810	100.00
- Cout direct d'achat	567 150	48.65	672 614	55.78
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	598 577	51.35	533 196	44.22
+ Production vendue	10 235 621	89.78	8 096 681	87.04
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	10 235 621	89.78	8 096 681	87.04
+ Matières premières et approvisionnements consommés				
+ Sous traitance directe	2 977 877	29.09	1 865 560	23.04
Marge brute sur production (II)	7 257 744	70.91	6 231 121	76.96
Marge brute globale (I + II)	7 856 321	68.91	6 764 316	72.72
+ Services extérieurs et autres charges externes	1 675 744	14.70	2 004 889	21.55
Valeur ajoutée produite	6 180 577	54.21	4 759 427	51.16
+ Subventions d'exploitation	15 342	0.13	23 303	0.25
+ Impôts, taxes et versements assimilés	141 518	1.24	152 870	1.64
+ Salaires et traitements	3 403 763	29.85	3 053 958	32.83
+ Charges sociales	1 434 446	12.58	1 202 552	12.93
Excédent brut d'exploitation	1 216 192	10.67	373 351	4.01
+ Reprises sur amortissements et provisions	42 926	0.38	1 384	0.01
+ Dotations aux amortissements sur immobilisations	21 982	0.19	24 435	0.26
+ Dotations aux provisions sur immobilisations				
+ Dotations aux provisions sur actif circulant	40 527	0.36	71 846	0.77
+ Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	53		47	
- Autres charges de gestion courante	4 784	0.04	4 222	0.05
+ Transferts de charges d'exploitation	116 611	1.02	127 207	1.37
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	1 308 489	11.48	401 486	4.32
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	59		61	
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
+ Dotations financières aux amortissements et provisions				
+ Intérêts et charges assimilées	25 462	0.22	14 803	0.16
+ Différences négatives de change				
+ Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	1 283 086	11.25	386 743	4.16
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
+ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
+ Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
+ Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
+ Participation des salariés aux résultats	214 121	1.88	38 848	0.42
+ Impôt sur les bénéfices	322 395	2.83	1 036	0.01
Résultat Net Comptable	746 570	6.55	346 859	3.73

Analyse financière

Capacité d'autofinancement

Rubriques	Au 30/09/2021	Au 30/09/2020	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 216 192	373 351	225.75
+Transferts de charges d'exploitation	116 611	127 207	-8.33
+Autres produits d'exploitation	53	47	13.40
- Autres charges d'exploitation	4 784	4 222	13.32
+Quote-part de résultat sur opérations faites en commun			
+Produits financiers	59	61	-2.98
- Reprises sur dépréciations et provisions financières			
- Charges financières	25 462	14 803	72.00
+Dot. aux amortis., dépréciations et provisions financières			
+Produits exceptionnels			
- Produits des cessions d'éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
- Reprises sur dépréciations et provisions exceptionnelles			
- Charges exceptionnelles			
+Valeur comptable des immobilisations cédées			
+Dot. aux amortis., dépréciations et provisions-exceptionnelles			
- Participation des salariés	214 121	38 848	451.18
- Impôt sur les bénéfices	322 395	1 036	-97.19
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	766 153	441 756	73.43
RESULTAT NET COMPTABLE	746 570	346 859	70.91
+Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	62 509	96 281	-35.08
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	42 926	1 384	3 001.97
- Résultat sur cession des éléments actif			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	766 153	441 756	73.43

Tableau de financement modèle PCG

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	766 153	441 756
ACQUISITION ELEMENTS			CESSIONS ELEMENTS		
ACTIFS IMMOBILISES			ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations incorporelles			Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	117 804	9 983	Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
			AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Capital ou apports		
Réduction capitaux propres			Autres capitaux propres		
Remboursement dettes financières	2 210 699	66 041	Augmentation dettes financières		3 000 000
TOTAL EMPLOIS	2 328 503	76 024	TOTAL RESSOURCES	766 153	3 441 756
RESSOURCE NETTE		3 365 732	EMPLOI NET	1 562 350	
Variation du fonds de roulement net global			Besoins (B)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation					
-Stocks et en-cours					
-Avances et acomptes versés sur commandes					
-Créances clients, comptes rattachés et autres créances		523 828			
Variations des dettes d'exploitation					
-Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes			1 415 753		
TOTAUX EXPLOITATION		523 828	1 415 753		
A) VARIATION NETTE EXPLOITATION				891 926	-450 892
VARIATIONS HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs					
Variations des autres créditeurs		6 594			
TOTAUX HORS EXPLOITATION		6 594			
B) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				-6 594	31 204
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT				885 332	-419 689
VARIATIONS TRESORERIE					
Variations des disponibilités			676 844		
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque			174		
TOTAUX TRESORERIE			677 018		
C) VARIATION NETTE TRESORERIE				677 018	-2 946 043
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] :			EMPLOI NET		3 365 732
			RESSOURCE NETTE	1 562 350	

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS 4 CAD ERP relatifs à la période du 01/10/2020 au 30/09/2021 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	9 893 533 €
Chiffre d'affaires :	11 401 348 €
Résultat net Comptable :	746 570 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Beaucouzé

Le

M Grégoire GAILLARD

Expert-comptable

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 30/09/2021	Net Au 30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 150	3 150		
Fonds commercial	1 038 846		1 038 846	1 038 846
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	283 054	157 891	125 163	29 342
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 262		2 262	2 262
TOTAL (I)	1 327 312	161 041	1 166 270	1 070 449
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 922 913	88 214	3 834 699	3 064 673
Autres	385 470		385 470	641 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	4 455 110		4 455 110	5 131 954
Charges constatées d'avance	51 984		51 984	39 825
TOTAL (II)	8 815 477	88 214	8 727 263	8 877 820
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	10 142 788	249 255	9 893 533	9 948 269

Bilan Passif

		Net Au 30/09/2021	Net Au 30/09/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	dont versé : 10 000	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		1 000	1 000
- Réserves statutaires ou contractuelles			
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		1 704 581	1 357 722
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		746 570	346 859
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	2 462 151	1 715 581
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
	TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles		2 915	5 958
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 110 803	3 301 837
Emprunts et dettes financières diverses		98	16 486
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 824 873	2 217 332
Dettes fiscales et sociales		2 015 826	1 354 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		74 132	117 480
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		1 402 736	1 218 756
	TOTAL (III)	7 431 383	8 232 688
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I à IV)	9 893 533	9 948 269
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP			

SL

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/10/2020 au 30/09/2021		Du 01/10/2019 Au 30/09/2020	
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	1 154 267	11 460	1 165 727	1 205 810
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 842 669	392 952	10 235 621	8 096 681
Chiffre d'affaires Net	10 996 936	404 412	11 401 348	9 302 491
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			15 342	23 303
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			159 537	128 590
Autres produits			53	47
TOTAL (I)			11 576 280	9 454 432
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			567 150	672 614
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			4 653 621	3 870 450
Impôts, taxes et versements assimilés			141 518	152 870
Salaires et traitements			3 403 763	3 053 958
Charges sociales			1 434 446	1 202 552
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 982	24 435
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants			40 527	71 846
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			4 784	4 222
TOTAL (II)			10 267 791	9 052 946
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 308 489	401 486
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			59	61
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			59	61
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			25 462	14 803
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			25 462	14 803
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			-25 403	-14 743
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 283 086	386 743

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)

Du 01/10/2020
Au 30/09/2021Du 01/10/2019
Au 30/09/2020**Produits exceptionnels**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge

TOTAL (VII)**Charges exceptionnelles**

Sur opérations de gestion

Sur opérations en capital

Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions

TOTAL (VIII)**RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)**

Participations des salariés (IX)

214 121

38 848

Impôts sur les bénéfices (X)

322 395

1 036

TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)**11 576 339****9 454 493****TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)****10 829 770****9 107 634****BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)****746 570****346 859**

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/09/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 9 893 533 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 746 570 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2020 au 30/09/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021.

A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 septembre 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences connues ou probables à la date d'arrêt des comptes. L'entreprise constate que ces événements n'ont pas eu un impact significatif sur son activité.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est évalué au coût d'acquisition (y compris droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds de commerce :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Test de dépréciation :

Compte tenu du caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode de rentabilité historique et des perspectives d'avenir des filiales, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (y compris droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Licences 1 an
- Matériel de transport 1 à 2 ans
- Matériel de bureau et informatique 1 à 5 ans
- Mobilier 4 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Factures non parvenues

Les achats relatifs à des ventes conclues sur l'exercice et non encore facturés par l'éditeur à la clôture de l'exercice, sont constatés en factures non parvenues.

Produits constatés d'avance

Les prestations facturées et non encore réalisées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2021) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 0.88%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 740 € hors taxe.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	56	56
Agents de maîtrise & techniciens	4	4
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	4	4
TOTAL	64	64

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10.00000	10 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	1 000	10.00000	10 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	1 000 000
Engagements de départ en retraite	366 690
TOTAL	1 366 690

Commentaire

Détail des autres engagements :

- Nantissement du fonds de commerce PRODDWARE au profit de la BPA : 500 000€
- Nantissement du fonds de commerce PRODDWARE au profit de la BPA : 500 000€

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
HEDOS : caution solidaire	1 000 000
HEDOS : blocage de compte courant	155 000
TOTAL	1 155 000

Commentaire

La SARL HEDOS est caution solidaire de la SARL 4 CAD ERP, dans le cadre du financement du rachat PRODDWARE.

α

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	153 214	1 000 000	1 038 846
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	153 214	1 000 000	1 038 846

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
PRODWARE	1 038 846
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
TOTAL	1 038 846

Commentaire

- Fonds de commerce Prodware : 1 038 846 €

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 041 996		
TOTAL	1 041 996		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			96 374
Mat. de transport	1 607		
Mat. de bureau et info., mobilier	163 643		21 429
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	165 250		117 803
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 262		
TOTAL	2 262		
TOTAL GENERAL	1 209 508		117 803
Cadre B	Diminutions	Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réévaluat. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
	Virement	Cession	
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 041 996
TOTAL			1 041 996
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages ind.			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			96 374
Mat. de transport			1 607
Mat. de bureau et info., mobilier			185 073
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			283 054
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			2 262
TOTAL			2 262
TOTAL GENERAL			1 327 312

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement					
Autres postes d'immo. incorp.	3 150			3 150	
	3 150			3 150	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers		785		785	
Matériel de transport	1 607			1 607	
Mat. de bureau et informatique, mobilier	134 302	21 197		155 499	
Emballages récup. et divers					
	135 909	21 982		157 891	
TOTAL GENERAL	139 059	21 982		161 041	
Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'étab. et développement (I)					
Autres postes d'immo. incorp. (II)					
TOTAL					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.					
Inst. techniques, mat. et outillage indust.					
Inst. gales., agenc. et aménagements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récup. et divers.					
TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations					
TOTAL GENERAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE	
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					

TOTAL I

Risques et charges

Provisions pour litiges
Provisions pour garanties données aux clients
Provisions pour pertes sur marché à terme
Provisions pour amendes et pénalités
Provisions pour pertes de change
Provisions pour pensions & obligations
Provisions pour impôts
Provisions pour renouvellement des immobilisations
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer
Autres provisions pour risques et charges

TOTAL II

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	90 613	40 527	42 926		88 214
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	90 613	40 527	42 926		88 214

TOTAL GENERAL (I+II+III) **90 613** **40 527** **42 926** **88 214**

Dont dotations et reprises : - d'exploitation 40 527 42 926

Dont dotations et reprises : - financières

Dont dotations et reprises : - exceptionnelles

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 262		2 262
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	105 857	105 857	
Autres créances clients	3 817 056	3 817 056	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 491	2 491	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	368 864	368 864	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	3 858	3 858	
Groupe et associés (2)	5 128	5 128	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	5 129	5 129	
Charges constatées d'avance	51 984	51 984	
TOTAL	4 362 628	4 360 366	2 262

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

SC

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	2 915	2 915		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine	1 112 364	344 622	722 742	45 000
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 824 873	2 824 873		
Personnel et comptes rattachés	674 789	674 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	396 781	396 781		
Impôts sur les bénéfices	244 132	244 132		
Taxe sur la valeur ajoutée	644 496	644 496		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 628	55 628		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	98	98		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	74 132	74 132		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 402 736	1 402 736		
TOTAL	7 432 943	6 665 202	722 742	45 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
+ Résultat courant	1 283 086	322 395	960 691
+ Résultat exceptionnel			
- Participation des salariés	214 121		214 121
Résultat comptable	1 068 965	322 395	746 570

Commentaire

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Accroissements et allègements	Montant	Impôt
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Prov. non déductible année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins values à long terme		
TOTAL		

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 339.00	1 165.00
Emprunts et dettes financières diverses	98.45	135.88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 734 637.00	762 276.00
Dettes fiscales et sociales	926 733.63	531 263.40
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 670.00	96 000.00
TOTAL	2 720 478.08	1 390 840.28

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 339.00	1 165.00
518000 Interets courus	1 339.00	1 165.00
Emprunts et dettes financières diverses	98.45	135.88
455800 Interets comptes courants ass	98.45	135.88
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 734 637.00	762 276.00
408100 Factures non parvenues	1 734 637.00	762 276.00
Dettes fiscales et sociales	926 733.63	531 263.40
428200 Dettes prov. congés payés	192 020.00	159 360.00
428250 Dettes sur prov rtt	47 443.00	28 176.00
428600 Primes à payer	174 026.00	97 793.00
428650 Pers.autr.charges à payer (participation)	235 395.63	61 762.40
438000 Charges sociales à payer	66 207.00	31 153.00
438200 Charges sur congés à payer	78 728.00	66 931.00
438250 Charg. soc sur rtt	19 452.00	11 833.00
438600 Provision charges à payer sur commissions	70 576.00	41 073.00
438620 Chgs soc. s/primes à payer	574.00	
448600 Etat - autres charges à payer	42 312.00	33 182.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 670.00	96 000.00
419810 Avoirs à établir	57 670.00	96 000.00
TOTAL	2 720 478.08	1 390 840.28

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Produits d'exploitation	1 402 736	1 218 756
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	1 402 736	1 218 756

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2021	30/09/2020
Charges d'exploitation	51 984	39 825
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	51 984	39 825

Détail du résultat exceptionnel

[illegible]

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Remboursements prévoyance salariés	59 524
Avantage en nature	38 757
Remboursements formations	6 265
IJSS	107
Frais de transport des salariés	12 340
Activité partielle	-382
Total	116 611

4

Ventilation du chiffre d'affaires - 2

Ventilation du chiffres d'affaires	France	Étranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Études			
Prestations de services	9 782 377	392 952	10 175 329
Ventes de marchandises	1 154 267	11 460	1 165 727
Produits des activités annexes	60 292		60 292
TOTAL	10 996 936	404 412	11 401 348

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
205000 Licences informatiques	3 150.00	3 150.00		
280500 Amort. licences	-3 150.00	-3 150.00		
Fonds commercial	1 038 846.00	1 038 846.00		
207012 Fonds commerce prodware	1 038 846.00	1 038 846.00		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 162.65	29 341.64	95 821.01	326.57
218100 Amenagts/agencts divers	96 374.00		96 374.00	-
218200 Matériel de transport	1 607.00	1 607.00		
218300 Matériel de bureau & informatique	181 745.67	160 316.28	21 429.39	13.37
218400 Mobilier	3 327.09	3 327.09		
281810 Amort. aai divers	-785.14		-785.14	-
281820 Amort. autres immo corporelles	-1 607.00	-1 607.00		
281830 Amort. materiel de bureau	-152 171.88	-130 974.64	-21 197.24	-16.18
281840 Amort. mobilier	-3 327.09	-3 327.09		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 261.83	2 261.83		
275700 Depot garantie 4 cad erp	2 261.83	2 261.83		
TOTAL (I)	1 166 270.48	1 070 449.47	95 821.01	8.95
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 834 698.64	3 064 673.03	770 025.61	25.13
411000 Clients	3 817 055.87	3 013 034.52	804 021.35	26.68
411100 Clients ue		32 117.26	-32 117.26	-100.00
411200 Clients hors ue		1 398.70	-1 398.70	-100.00

ACTIF	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
416000 Clients douteux ou litigieux	105 856.64	108 735.31	-2 878.67	-2.65
491000 Prov.dep.cpts clients	-88 213.87	-90 612.76	2 398.89	2.65
Autres	385 469.92	641 367.08	-255 897.16	-39.90
401000 Fournisseurs		552.92	-552.92	-100.00
409800 Avoir a recevoir	5 129.00	102 000.00	-96 871.00	-94.97
425000 Salarié notes de frais	2 490.92	1 450.98	1 039.94	71.67
441000 Etat subventions à recevoir		1 980.00	-1 980.00	-100.00
444000 Impôt société		195 048.00	-195 048.00	-100.00
445660 Tva deductible	44 540.05	36 632.68	7 907.37	21.58
445661 Tva déductible sur décaissements	25 606.31	113 611.00	-88 004.69	-77.46
445670 Credit de tva		42 060.00	-42 060.00	-100.00
445855 Tva sur avoirs à établir	9 612.00	16 000.00	-6 388.00	-39.92
445860 Tva s/fact non parvenues	289 105.33	126 964.00	162 141.33	127.71
448700 Etat produits a recevoir	3 858.00		3 858.00	*
455900 C/c hosap	5 128.31	5 067.50	60.81	1.18
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	4 455 110.36	5 131 954.46	-676 844.10	-13.19
512110 Bpa erp	63 551.65	97 575.96	-34 024.31	-34.87
512120 Bnp erp	3 557 310.86	4 199 947.45	-642 636.59	-15.30
512300 Lcl	834 247.85	834 431.05	-183.20	-0.02
Charges constatées d'avance	51 984.00	39 825.00	12 159.00	30.53
486000 Charges constatées d'avance	51 984.00	39 825.00	12 159.00	30.53
TOTAL (II)	8 727 262.92	8 877 819.57	-150 556.65	-1.70
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	9 893 533.40	9 948 269.04	-54 735.64	-0.55

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000.00	10 000.00		
101300 Capital verse	10 000.00	10 000.00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
106100 Reserve legale	1 000.00	1 000.00		
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves	1 704 580.91	1 357 721.84	346 859.07	25.55
106800 Autres reserves	1 704 580.91	1 357 721.84	346 859.07	25.55
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	746 569.83	346 859.07	399 710.76	115.24
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	2 462 150.74	1 715 580.91	746 569.83	43.52
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles	2 914.60	5 958.37	-3 043.77	-51.07
168800 Int courus emprunt	2 914.60	5 958.37	-3 043.77	-51.07
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 110 802.90	3 301 836.91	-2 191 034.01	-66.36
164101 Emprunt bnp 500 ke	76 145.92	150 899.41	-74 753.49	-49.54
164102 Emprunt bpa 500 ke	77 067.98	149 772.50	-72 704.52	-48.54
164104 Pge bnp paribas		800 000.00	-800 000.00	-100.00
164105 Pge banque populaire		1 200 000.00	-1 200 000.00	-100.00
164106 Pge bpi france	656 250.00	700 000.00	-43 750.00	-6.25
164108 Pret bpi france rebond	300 000.00	300 000.00		
518000 Interets courus	1 339.00	1 165.00	174.00	14.94
Emprunts et dettes financières diverses	98.45	16 485.59	-16 387.14	-99.41
455100 C/c Hedos		16 349.71	-16 349.71	-100.00
455800 Interets comptes courants ass	98.45	135.88	-37.43	-27.94
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 824 872.64	2 217 332.12	607 540.52	27.40
401000 Fournisseurs	1 090 235.64	1 449 806.13	-359 570.49	-24.80
401100 Fournisseurs ue		5 249.99	-5 249.99	-100.00
408100 Factures non parvenues	1 734 637.00	762 276.00	972 361.00	127.56
Dettes fiscales et sociales	2 015 826.31	1 354 839.19	660 987.12	48.79
421000 Remunerations dues	1 711.58	1 581.57	130.01	8.22

PASSIF	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
422100 Verst ce	4 256.85	6 865.55	-2 608.70	-38.00
425000 Salarié notes de frais	19 936.23	13 361.35	6 574.88	49.21
428200 Dettes prov. congés payés	192 020.00	159 360.00	32 660.00	20.49
428250 Dettes sur prov rtt	47 443.00	28 176.00	19 267.00	68.38
428600 Primes a payer	174 026.00	97 793.00	76 233.00	77.95
428650 Pers.autr.charges a payer (participation)	235 395.63	61 762.40	173 633.23	281.13
431000 Urssaf	104 289.30	212 649.30	-108 360.00	-50.96
437300 Mederic	28 329.11	24 850.46	3 478.65	14.00
437400 Reunica	11 927.34	10 592.80	1 334.54	12.59
437410 Mutuelle	16 698.19	14 690.19	2 008.00	13.67
438000 Charges sociales à payer	66 207.00	31 153.00	35 054.00	112.52
438200 Charges sur congés à payer	78 728.00	66 931.00	11 797.00	17.63
438250 Charg. soc sur rtt	19 452.00	11 833.00	7 619.00	64.39
438600 Provision charges à payer sur commissions	70 576.00	41 073.00	29 503.00	71.83
438620 Chgs soc. s/primes a payer	574.00		574.00	-
442100 Prélèvement à la source	13 316.34	6 587.50	6 728.84	102.13
444000 Impôt société	244 132.00		244 132.00	-
445510 Tva à décaisser	28 967.00		28 967.00	-
445710 Tva collectée sur ventes	614 673.74	514 717.07	99 956.67	19.42
445800 Tva à régulariser		680.00	-680.00	-100.00
445869 Tva s/ avoir à recevoir	855.00	17 000.00	-16 145.00	-94.97
448600 Etat - autres charges à payer	42 312.00	33 182.00	9 130.00	27.51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74 131.76	117 479.95	-43 348.19	-36.90
411000 Clients	11 301.76	9 726.00	1 575.76	16.20
419810 Avoirs à établir	57 670.00	96 000.00	-38 330.00	-39.93
467000 Avances - 4cad plm	5 160.00	11 753.95	-6 593.95	-56.10
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	1 402 736.00	1 218 756.00	183 980.00	15.10
487000 Produits constatés d'avance	1 402 736.00	1 218 756.00	183 980.00	15.10
TOTAL (III)	7 431 382.66	8 232 688.13	-801 305.47	-9.73
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	9 893 533.40	9 948 269.04	-54 735.64	-0.55

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	1 165 727.08	1 205 810.24	-40 083.16	-3.32
707101 Ventes materiel autre		11 882.00	-11 882.00	-100.00
707200 Ventes licences	1 152 947.08	1 164 558.24	-11 611.16	-1.00
707202 Ventes licences 8.5%	1 320.00	29 370.00	-28 050.00	-95.51
707220 Ventes licence hors cee	11 460.00		11 460.00	-
Production vendue biens				
Production vendue services	10 235 621.04	8 096 681.13	2 138 939.91	26.42
706100 Formation	247 621.00	277 770.50	-30 149.50	-10.85
706110 Formation u.e.	8 725.00	15 350.00	-6 625.00	-43.16
706120 Formation export		7 200.00	-7 200.00	-100.00
706200 Consulting/services	3 663 191.49	3 164 146.22	499 045.27	15.77
706202 Consulting/services 8,5%	53 980.00	86 200.00	-32 220.00	-37.38
706210 Consulting/svces ue	214 193.00	54 970.50	159 222.50	289.65
706220 Consulting/svce hors cee	14 175.98	22 556.26	-8 380.28	-37.15
706300 Maintenance	3 972 639.14	3 341 592.57	631 046.57	18.88
706302 Maintenance 8.5%	51 014.38	41 642.12	9 372.26	22.51
706310 Maintenance ue	17 353.53	17 013.13	340.40	2.00
706320 Maintenance export	69 227.97	65 592.42	3 635.55	5.54
706500 Souscriptions	1 161 047.23	527 238.82	633 808.41	120.21
706510 Souscription ue	27 682.40		27 682.40	-
706600 Iaas		15 750.00	-15 750.00	-100.00
706700 Saas	577 773.26	313 235.07	264 538.19	84.45
706710 Saas - ue	36 312.00	15 600.00	20 712.00	132.77
706800 Frais dep refactures	55 111.05	70 856.27	-15 745.22	-22.22
706802 Frais dépl. refacturés 8.50%		906.66	-906.66	-100.00
706810 Frais dépl. refacturés u.e.	5 281.96	8 702.89	-3 420.93	-39.31
708000 Produits activités annexes	60 291.65	50 357.70	9 933.95	19.73
Chiffre d'affaires Net	11 401 348.12	9 302 491.37	2 098 856.75	22.56
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	15 341.93	23 303.19	-7 961.26	-34.16
740000 Subvention d_exploitation	15 341.93	23 303.19	-7 961.26	-34.16
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	159 537.34	128 590.49	30 946.85	24.07
781700 Rep prov deprec clts douteux	42 925.98	1 383.83	41 542.15	+1 000.00
791000 Transfert charges non soumis		2 500.00	-2 500.00	-100.00
791100 Remb ag2r prev	59 523.91		59 523.91	-
791200 Avantage en nature	38 757.38	26 545.94	12 211.44	46.00
791300 Rembt formation	6 265.00	2 810.25	3 454.75	122.95
791400 Transfert ch de personnel	107.15	1 936.56	-1 829.41	-94.48
791410 Frais quote part vehicule	12 340.00	6 335.00	6 005.00	94.79
791420 Activite partielle nantes	-382.08	87 078.91	-87 460.99	-100.44
Autres produits	53.05	46.78	6.27	12.77
758000 Produits divers de gestion	53.05	46.78	6.27	12.77
TOTAL (I)	11 576 280.44	9 454 431.83	2 121 848.61	22.44
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	567 150.18	672 614.48	-105 464.30	-15.68
607110 Achat materiel autres		11 882.00	-11 882.00	-100.00
607200 Achat licence	612 623.32	697 369.48	-84 746.16	-12.15
609700 Cash-back	-45 473.14	-36 637.00	-8 836.14	-24.12

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	4 653 620.90	3 870 449.68	783 171.22	20.23
604000 Achats prestations de services	151 404.67	142 990.21	8 414.46	5.89
604200 Maintenance éditeur	1 817 039.91	1 564 512.36	252 527.55	16.14
604230 Maintenance diverse	23 287.19	71 748.24	-48 461.05	-67.54
604500 Achats souscription	486 026.76	188 564.17	297 462.59	157.75
604600 Achats iaas	130 191.60		130 191.60	
604700 Achats saas	369 926.96	189 320.60	180 606.36	95.40
606050 Carburants véhicules	40 919.85	36 491.70	4 428.15	12.13
606300 Petites fournitures	27 688.39	19 878.92	7 809.47	39.28
606400 Fournitures de bureau	5 817.27	512.41	5 304.86	+1 000.00
606410 Courses agence	613.44	116.77	496.67	423.93
609400 Remises sur prestations		-291 575.13	291 575.13	-100.00
611000 Sous-traitance	54 449.00	70 298.37	-15 849.37	-22.55
613000 Location agence	171 698.00	179 721.04	-8 023.04	-4.46
613010 Location salle reunion	354.73		354.73	
613300 Locations véhicules moins 6 mois	18 481.51	20 665.07	-2 183.56	-10.56
613302 Loyers véhicules ingénieurs	121 367.93	105 762.05	15 605.88	14.76
614000 Charges locatives	23 480.00	17 390.00	6 090.00	35.02
615530 Entretien vehic. ingénieurs		3 680.55	-3 680.55	-100.00
615540 Entretien véhicules	9 368.45		9 368.45	
615600 Maintenance	791.31	765.69	25.62	3.26
616050 Assurance homme cle	203.00	203.00		
616120 Assurances véhicules	17 710.00	17 160.00	550.00	3.21
618110 Abonnement béotie	36 000.00	36 000.00		
618200 Gestion site internet	10 092.10	8 827.50	1 264.60	14.32
618300 Abonnement commercial	1 250.00	1 202.00	48.00	3.99
618500 Frais de séminaires		32 462.62	-32 462.62	-100.00
618600 Formation	11 272.34	52 620.59	-41 348.25	-78.58
618700 Frais de gestion	875.12	2 989.73	-2 114.61	-70.74
621410 Prestation 4cad plm		207 324.00	-207 324.00	-100.00
622100 Honoraires intermédiaires	59 672.90	26 093.11	33 579.79	128.69
622340 Travaux informatiques	38 826.00	61 117.00	-22 291.00	-36.47
622600 Honoraires social		185.00	-185.00	-100.00
622620 Honoraires cac	6 740.00	6 820.00	-80.00	-1.17
622700 Honoraires juridiques	2 230.00	2 230.00		
622710 Honoraires divers	29.80	7 723.00	-7 693.20	-99.61
622800 Frais actes et contentieux	50.25	52.67	-2.42	-5.66
622811 Prestation hedos	765 788.00	763 941.00	1 847.00	0.24
623100 Annonces et insertions	565.00	185.00	380.00	205.41
623200 Participation stand		10 300.00	-10 300.00	-100.00
623400 Cadeaux à la clientèle	1 038.02		1 038.02	
623410 Cadeaux salaires	2 352.30	690.56	1 661.74	240.38
623820 Marketing	50 850.00	12 870.47	37 979.53	295.10
624000 Frais de transport		1 200.00	-1 200.00	-100.00
624100 Transports s/achats	1 669.31	5 858.86	-4 189.55	-71.51
625000 Voyages _ déplacements	42 963.93	71 108.84	-28 144.91	-39.58
625001 Frais de repas	20 827.26	37 868.64	-17 041.38	-45.00
625002 Frais hotel	40 959.87	58 160.02	-17 200.15	-29.57
625003 Indemnités kilométriques	19 983.92	38 217.06	-18 233.14	-47.71
626000 Frais postaux	104.47	44.05	60.42	136.36
626200 Téléphone	23 467.17	26 906.92	-3 439.75	-12.78
626300 Internet	32 000.00	26 000.00	6 000.00	23.08

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
627000 Services bancaires	6 395.30	5 770.15	625.15	10.83
628400 Frais de recrutement de person	6 797.87	27 474.87	-20 677.00	-75.26
Impôts, taxes et versements assimilés	141 518.10	152 870.48	-11 352.38	-7.43
631100 Taxe sur les salaires	583.62	592.00	-8.38	-1.35
633300 Formation continue	34 353.02	32 639.82	1 713.20	5.25
633400 Aide construction	14 332.00	11 704.00	2 628.00	22.45
633500 Taxe apprentissage	22 798.26	15 290.15	7 508.11	49.10
635110 Cet	50 435.00	77 090.00	-26 655.00	-34.58
635140 Taxe sur les veh. societes	9 488.00	7 752.00	1 736.00	22.39
635400 Droit d'enregistrement et de t		399.51	-399.51	-100.00
637000 Autres impots et taxes	1 387.00		1 387.00	
637800 Taxe agefiph	8 141.20	7 403.00	738.20	9.97
Salaires et traitements	3 403 762.92	3 053 957.62	349 805.30	11.45
641000 Remunerations	3 243 660.61	2 967 955.26	275 705.35	9.29
641200 Provision sur congés payés	32 660.00	-9 779.00	42 439.00	-433.98
641250 R.t.t.	19 267.00	28 176.00	-8 909.00	-31.62
641300 Primes et gratifications	98 733.00	33 438.00	65 295.00	195.27
641400 Indemnités et avantages divers	9 442.31	34 167.36	-24 725.05	-72.37
Charges sociales	1 434 445.80	1 202 551.73	231 894.07	19.28
645100 Urssaf	958 134.31	833 649.26	124 485.05	14.93
645110 Forfait social - participation	53 758.00	7 770.00	45 988.00	591.87
645300 Mederic	254 792.81	218 423.11	36 369.70	16.65
645400 Ag2r la mondiale prev	41 860.39	37 142.32	4 718.07	12.70
645410 Ag2r la mondiale mutuelle	37 579.86	35 552.02	2 027.84	5.70
645800 Charges sociales sur prime	30 077.00	15 653.00	14 424.00	92.15
645820 Charges sociales s/cp	11 797.00	6 071.00	5 726.00	94.32
645850 Charges sociales sur r.t.t	7 619.00	5 884.00	1 735.00	29.49
647100 Versement pee salariés	15 800.00	20 500.00	-4 700.00	-22.93
647200 Ce budget fonctionnement	6 386.00	5 630.72	755.28	13.41
647400 Ce oeuvres sociales	9 579.35	8 446.41	1 132.94	13.41
647500 Medecine du travail	7 062.08	7 829.89	-767.81	-9.81
Dotations aux amortissements sur immobilisations	21 982.38	24 434.97	-2 452.59	-10.04
681120 Dot/amort. immob. corporelles	21 982.38	24 434.97	-2 452.59	-10.04
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	40 527.09	71 845.63	-31 318.54	-43.59
681700 Dot prov clients douteux	40 527.09	71 845.63	-31 318.54	-43.59
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	4 784.09	4 221.58	562.51	13.31
651000 Redevances sage	4 000.00	4 000.00		
658000 Charges diverses	784.09	221.58	562.51	253.15
TOTAL (II)	10 267 791.46	9 052 946.17	1 214 845.29	13.42
* Y compris :				
-Redevances de crédit-bail mobilier				
-Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 308 488.98	401 485.66	907 003.32	225.91
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation	59.00	60.81	-1.81	-3.28
761500 Interets c/c associes	59.00	60.81	-1.81	-3.28
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				

SC

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	30/09/2021	30/09/2020	Montant	%
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)	59.00	60.81	-1.81	-2.98
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	25 462.15	14 803.40	10 658.75	72.01
661110 Interets des emprunts	25 304.70	14 606.71	10 697.99	73.24
661500 Interets c/c associés	157.45	196.69	-39.24	-20.30
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)	25 462.15	14 803.40	10 658.75	72.00
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	-25 403.15	-14 742.59	-10 660.56	72.31
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 283 085.83	386 743.07	896 342.76	231.77
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL (VII)				
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participations des salariés (IX)	214 121.00	38 848.00	175 273.00	451.18
691000 Participat. des salariés	214 121.00	38 848.00	175 273.00	451.18
Impôts sur les bénéfices (X)	322 395.00	1 036.00	321 359.00	+1 000.00
695100 Impot societe	371 416.00	78 264.00	293 152.00	374.57
699100 Crédit impôt innovation cii	-49 021.00	-77 228.00	28 207.00	36.52
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	11 576 339.44	9 454 492.64	2 121 846.80	22.44
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	10 829 769.61	9 107 633.57	1 722 136.04	18.91
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	746 569.83	346 859.07	399 710.76	115.24

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	SAS 4 CAD ERP
Adresse du principal établissement	1 Rue du Moulin Cassé 44340 BOUGUENNAIS
Adresse du siège social, si différent	
Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées :	Conseil en systèmes et logiciels informatiques
--------------	--------------------------------	--------------------------	----------------------	--

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%	Déficit
Bénéfice imposable au taux de 28%	1 326 486	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 - Plus-values

PV à long terme imposables au taux de 19%	Autres PV imposables au taux de 19%	PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
---	-------------------------------------	--	-----------------------------------

3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeune entreprise innovante	☐	Autre dispositif	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D - IMPUTATIONS

1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.

2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes net. soumises à la contrib. 2,5% ☐

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Votre comptabilité est-elle informatisée ?	oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable
CGA	☐	Viseur conventionné	☐
		N° d'agrément du CGA	ECF

Nom et adresse :

- du Comptable :

- du Conseil :

- du CGA ou du viseur conventionné :

- du prestataire :

56

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒**H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

J - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter	

80

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net30/09/2021 ③	Net 30/09/2020 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 150	AG	3 150	
Fonds commercial (1)	AH	1 038 846	AI	1 038 846	1 038 846
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	283 054	AU	157 891	125 163
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	2 262	BI	2 262	2 262
TOTAL II	BJ	1 327 312	BK	1 166 270	1 070 449
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	3 922 913	BY	88 214	3 834 699
Autres créances (3)	BZ	385 470	CA	385 470	641 367
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	4 455 110	CG	4 455 110	5 131 954
Charges constatées d'avance (3)	CH	51 984	CI	51 984	39 825
TOTAL III	CJ	8 815 477	CK	8 727 263	8 877 820
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	10 142 788	IA	249 255	9 893 533
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

			Net 30/09/2021	Net 30/09/2020
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	10 000	DA 10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC	
Réserve légale (3)			DD 1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF	
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG 1 704 581	1 357 722
Report à nouveau			DH	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI 746 570	346 859
Subventions d'investissement			DJ	
Provisions réglementées			DK	
TOTAL I			DL 2 462 151	1 715 581
Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN	
TOTAL II			DO	
Provisions pour risques			DP	
Provisions pour charges			DQ	
TOTAL III			DR	
Emprunts obligataires convertibles			DS 2 915	5 958
Autres emprunts obligataires			DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU 1 110 803	3 301 837
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV 98	16 486
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX 2 824 873	2 217 332
Dettes fiscales et sociales			DY 2 015 826	1 354 839
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Autres dettes			EA 74 132	117 480
Produits constatés d'avance (4)			EB 1 402 736	1 218 756
TOTAL IV			EC 7 431 383	8 232 688
Écarts de conversion passif			V ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE 9 893 533	9 948 269

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 665 202	7 122 863
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

8

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		30/09/2020
Ventes de marchandises	FA	1 154 267	FB	11 460	FC	1 165 727	1 205 810
- biens	FD		FE		FF		
Production vendue : - services	FG	9 842 669	FH	392 952	FI	10 235 621	8 096 681
Chiffre d'affaires net	FJ	10 996 936	FK	404 412	FL	11 401 348	9 302 491
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO	15 342	23 303
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	159 537	128 590
Autres produits (1) (11)					FQ	53	47
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					11 576 280	9 454 432
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	567 150	672 614
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	4 653 621	3 870 450
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	141 518	152 870
Salaires et traitements					FY	3 403 763	3 053 958
Charges sociales (10)					FZ	1 434 446	1 202 552
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	21 982	24 435
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	40 527	71 846
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	4 784	4 222
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					10 267 791	9 052 946
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					1 308 489	401 486
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ	59	61
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)	GP					59	61
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	25 462	14 803
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)	GU					25 462	14 803
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV					-25 403	-14 743
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					1 283 086	386 743

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

		30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX	HJ	214 121
Impôts sur les bénéfices	X	HK	322 395
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 576 339
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 829 770
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	746 570
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	116 611
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	4 000
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

SC

⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations	
						Réévaluation ou mise en équivalence	Acquisitions, apports et virements
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8		D9
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		1 041 996	KE		KF
Immobilisations corporelles							
Terrains				KG		KH	KI
- Sur sol propre (dont composants)	L9			KJ		KK	KL
Constructions : - Sur sol d'autrui (dont composants)	M1			KA		KN	KO
- Inst. gales., agmt, amgt, constr. (dont composants)	M2			KP		KQ	KR
Inst. tech., matériel et outillage industriels (dont composants)	M3			KS		KT	KU
- Inst. gales., agencements, aménagements divers				KV		KW	KX
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport				KY	1 607	KZ	LA
- Matériel bureau et informatique, mobilier				LB	163 643	LC	LD
- Emballages récupérables et divers				LE		LF	LG
Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
Avances et acomptes				LK		LL	LM
TOTAL III	LN			165 250	LO		LP
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
Autres participations				8U		8V	8W
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 262	1U	1V
TOTAL IV	LQ			2 262	LR		LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 209 508	ØH	ØJ
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Réévaluation ou mise en équivalence
							Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 041 996 IX
Immobilisations corporelles							
Terrains				IP		LX	LY
- Sur sol propre				IQ		MA	MB
Constructions : - Sur sol d'autrui				IR		MD	ME
- Inst. gales., agencements, amgt, constructions				IS		MC	MH
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	MI
- Inst. gales., agencements, aménagements divers				IU		MM	MN
Autres immos. corporelles : - Matériel de transport				IV		MP	MO
- Matériel bureau et informatique, mobilier				IW		MS	MT
- Emballages récupérables et divers				IX		MV	MW
Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	NA
Avances et acomptes				NC		NE	NF
TOTAL III	IY			NG		NH	283 054 NI
Immobilisations financières							
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU	M7
Autres participations				10		ØX	ØY
Autres titres immobilisés				11		2B	2C
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	2F
TOTAL IV	13			NJ		NK	2 262 2G
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	ØL
							1 327 312 ØM

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐ x

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐**CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)**

Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	3 150	PF		PG		PH	3 150
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions :	- sur sol propre	PM		PN		PO		PP	
	- sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements et aménagements divers	QD		QE	785	QF		QG	785
	- matériel de transport	QH	1 607	QI		QJ		QK	1 607
	- matériel de bureau et informatique mobilier	QL	134 302	QM	21 197	QN		QO	155 499
	- emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	135 909	QV	21 982	QW		QX	157 891
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	139 059	OP	21 982	OQ		OR	161 041

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations					Reprises					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel					
	Colonne ①	Colonne ②	Colonnes ③		Colonne ④	Colonne ⑤	Colonne ⑥					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2	N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions :	- sur sol propre	R1		R2	R3		R4		R5		R6	
	- sur sol d'autrui	R7		R8	R9		S1		S2		S3	
	- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6	S7		S8		S9		T1	
Inst. techniques mat. et outillages	T3			T4	T5		T6		T7		T8	
Autres immob. corporelles :	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1		U2	U3		U4		U5		U6	
	- mat. de transport	U8		U9	V1		V2		V3		V4	
	- mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8		V9		W1		W2	
- emballages récup. et divers	W4			W5	W6		W7		W8		W9	
TOTAL III	X2			X3	X4		X5		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL					NM					NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP			NQ	NR		NS		NT		NU	
											NV	

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

56

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	IJ	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	90 613	6U	40 527
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	90 613	TY	40 527
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	90 613	UB	40 527
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	40 527	UF
- Financières		UG		UH
- Exceptionnelles		UJ		UK
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

56

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL			UM	UN
Prêts (1) (2)	UP			UR	US
Autres immobilisations financières	UT		2 262	UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA		105 857	105 857	
Autres créances clients	UX		3 817 056	3 817 056	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie (Provision pour dépréciation antérieurement constatée)	UO				
Personnel et comptes rattachés	UY		2 491	2 491	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
- Impôts sur les bénéfices	VM				
État et autres collectivités publiques :	VB		368 864	368 864	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VN				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP		3 858	3 858	
- Divers	VC		5 128	5 128	
Groupe et associés (2)	VR		5 129	5 129	
Débiteurs divers	VS		51 984	51 984	
Charges constatées d'avance	VT				
TOTAL	VI		4 362 628	4 360 366	2 262
Renvois :					
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF	

CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y	2 915	2 915		
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	1 112 364	344 622	722 742	45 000
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	2 824 873	2 824 873		
Personnel et comptes rattachés	8C	674 789	674 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	396 781	396 781		
- Impôts sur les bénéfices	8E	244 132	244 132		
État et autres collectivités publiques :	VW	644 496	644 496		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VX				
- Obligations cautionnées	VQ	55 628	55 628		
- Autres impôts, taxes et ass.					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	98	98		
Autres dettes	8K	74 132	74 132		
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	1 402 736	1 402 736		
TOTAL	VY	7 432 943	6 665 202	722 742	45 000
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK	2 192 646
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)				VL	

SL

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

I - RÉINTÉGRATIONS				30/09/2021	
Bénéfice comptable de l'exercice				WA	746 570
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WL		Amortissements excédentaires (art. 39-4, CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	35 078
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4, CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (Ets à l'IS)	WG	9 488
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	14 332	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés				IZ	371 416
Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 15 % ou 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				I8	
- Imposées au taux de 0 %				ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs : - Plus-values nettes à court terme				WN	
- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR	
Réintég. div. - Intérêts excédentaires	SU		Zones d'entreprises	SW	
(à détailler) - Déficit étranger antér. déduit par les PME	SX		Quote part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
dont :					256 945
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3	
TOTAL I				WR	1 433 829
II - DÉDUCTIONS				Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice				WU	11 704
- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
- Imposées au taux de 0 % (8 % pour les exercices ouverts avant le 01.01.2007)				WH	
Plus-values nettes à long terme : - Imposées au taux de 19 %				WP	
- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
- Imputées sur déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales					
Produit net des actions et parts d'intérêts : Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation				2A	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
Mesures d'incitation					
Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY	
Majoration d'amortissement				XD	
Abattement sur les bénéfices et exonérations					
Entreprise nouvelle 44 septies (reprise d'entr. en difficulté)	K9		Zone de dévelop. prioritaire (44 Septdecies)	PB	
Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		Société d'investissements immobiliers cotée	K3	
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		Zone franche urbaine - TE(44 octies & 44 oct. A)	OV	
Bassin d'emploi à redynamiser (44 duo.)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quater.)	XC	
Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC		Bassin urbain à dynamiser (44 sexdecies)	PP	
Entreprises nouvelles (44 sexies)				L2	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS	
Dont déduction exceptionnelle (art.39 dec.)				X9	
Créance dégagee par le report en arrière de déficit				ZI	
Dont déduction except. (art 39 decies A)				YA	
Dont déduction except. (art 39 decies B)				YB	
Dont déduction except. (art 39 decies C)				YC	
Dont déduction except. (art 39 decies D)				YD	
Dont déduction except. (art 39 decies E)				YE	
Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)				YH	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2	
TOTAL II				XH	107 343
III - RÉSULTAT FISCAL					
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : Bénéfice (I - II)				XI	1 326 486
Déficit (II - I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	1 326 486
				XO	

SC

Exercice clos le 30/09/2021

H - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	30/09/2021
	Montant
Participation et forfait social N-1	46 618
CH	49 021

5

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZI		337 643
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis A1. 2 du CGI	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
Effort de construction		14 332	11 704
TOTAL	9K	14 332	9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN	14 332	YO
			11 704
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

⑪ TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Origines		Affectations	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	Affectations aux réserves - Réserve légale	ZB
		Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	Dividendes	ZE
		Autres répartitions	ZF
Prélèvements sur les réserves	0E	Report à nouveau	ZG
TOTAL I	0F	TOTAL II	ZH
	346 859		346 859

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		30/09/2021	30/09/2020
Engagements			
Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier		YR	
Effets portés à l'escompte et non échus		YS	
Détail des postes			
- Sous-traitance		YT	3 032 326
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > à 6 mois)	J8	XQ	335 382
- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	207 324
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	873 337
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV	
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST	412 576
Total du poste correspondant à la ligne FW du formulaire n°5052		ZI	4 653 621
- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW	50 435
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z	91 083
Total du compte correspondant à la ligne FX du formulaire n°5052		YX	141 518
TVA			
Montant de la TVA collectée		YY	2 218 822
Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	835 384
Divers			
Montant brut des salaires		0B	2 918 109
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		0S	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK	1.17 %
Numéro de centre de gestion agréé	XP	Filiales et participations : liste au n°2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH
Régime de groupe			
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 %	JK
		Plus-values à 19 %	JM
		Plus-values à 15 %	JN
		Plus-values à 19 %	JP
		Sté mère/filiale ?	JH
		Plus-values à 0 %	JL
		Imputations	JC
		Plus-values à 0 %	JO
		Imputations	JF
		N° SIRET société mère	JJ
Groupe : résultat d'ensemble	JD		

56

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL I					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	- sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
		N-1			
		N-2			
		N-3			
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		☐
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥)
		À 19 %, 16,5 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou 16,5 %		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)							

11

⑮ RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒**I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N**

		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS align="center">4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS align="center">5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	Y P	64
dont apprentis	Y F	
dont handicapés	Y G	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	R L	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	O A	11 401 348
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	O K	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	O L	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	O T	6 265
TOTAL I	O X	11 407 613

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	O H	53
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	O E	
Subventions d'exploitation reçues	O F	15 342
Variation positive des stocks	O D	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	O I	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	X I	
TOTAL II	O M	15 395

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)

Achats	O N	567 150
Variation négative des stocks	O Q	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	O R	4 341 719
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O S	18 836
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	O Z	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	O W	4 784
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	O U	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O 9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	O Y	
TOTAL III	O J	4 932 489

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	O G	6 490 519
-----------------------------	-------------------------------------	-----	------------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	S A	6 490 519
---	-----	-----------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	E V	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	G X	11 407 613
Effectifs au sens de la CVAE	E Y	64
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	H X	
Période de référence	du	01/10/2020
Date de cessation	au	30/09/2021
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

51

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐

N° SIREN	535257067
Dénomination de l'entreprise	4 CAD ERP
- N°, Type et nom de voie	1 Rue du Moulin Cassé
Adresse : - Code postal	44340
- Ville	BOUGUENNAIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique	SARL	Dénomination	HEDOS		
N° SIREN (si société établie en France)	498992304	% de détention	70.00	Nb de parts ou d'actions	700
Adresse :	N° et Voie 1 rue du Moulin Cassé			Pays	FR
	Code postal 44340	Commune	BOUGUENNAIS		
Forme juridique	SAS	Dénomination	HOSAP		
N° SIREN (si société établie en France)	823968540	% de détention	30.00	Nb de parts ou d'actions	300
Adresse :	N° et Voie 1 Rue du Moulin Cassé			Pays	FR
	Code postal 44340	Commune	BOUGUENNAIS		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre		Nom patronymique / Prénom			
Nom marital			% de détention		Nb de parts ou d'actions
Naissance :	Date	N° Département		Pays	
	Commune				
Adresse :	N° et Voie			Pays	
	Code postal	Commune			

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☒

N° SIREN	535257067
Dénomination de l'entreprise	4 CAD ERP
- N°, Type et nom de voie	1 Rue du Moulin Cassé
Adresse : - Code postal	44340
- Ville	BOUGUENNAIS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :	N° et voie :	Pays
	Code postal	Commune

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 30/09/2021

Néant ☐
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	SAS 4CAD ERP
Complément de dénomination	
Adresse	1 RUE DU MOULIN CASSE 44340 BOUGUENNAIS
PME au sens communautaire	☒
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	49 021
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

SL

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt
prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 30/09/2021

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

5

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art. 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 1/8)

Dépenses engagées au titre de l'année			
Désignation, adresse et n° SIREN de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé		SAS 4 CAD ERP	
		535257067	
		1 Rue du Moulin Cassé	
		44340 BOUGUENNAIS FR	
Activités	Etudes pluridisciplinaires particulières sur un pays, un continent		Code activité NACE 6202A
Ancienne adresse en cas de changement			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	CX ☐	Nombre de sociétés constituant le groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée	
Montant du crédit d'impôt du groupe		DX	☐
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en N-1		AZ	☐
Entreprises nouvelles créées au cours de l'année déclarée	BZ ☐	Préciser la date de début d'activité	
PME au sens communautaire	KZ ☒	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée	
Chiffre d'affaires HT	DZ	Nombre de salariés	CZ
Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS	IZ ☐	Nombre de "jeunes docteurs"	FZ
		Nombre de chercheurs et techniciens	EZ 3.00
		Société bénéficiant du régime des JEI	GZ ☐

I - Dépenses de recherche ouvrant droit à crédit d'impôt	Année civile N
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteur d'une invention résultant d'opérations de la recherche	4
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs	5
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1*75%) + [(ligne 3 + ligne 4)*43%] + ligne 5	6
Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (l. 7 + l. 8 + l. 9 + l. 10 + l. 11 + l. 12 + l. 13)	14

56

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 2/8)

Dépenses de sous-traitance	Année civile N
Organismes publics	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale avec un lien de dépendance en France :	15a
Avec un lien de dépendance à l'étranger	15b
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux, aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale, sans lien de dépendance en France : (indiquer le double du montant)	16a
Sans lien de dépendance à l'étranger	16b
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics : l. 15a à l.16b	17
Organismes privés	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance en France	18a
Avec un lien de dépendance à l'étranger	18b
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans un lien de dépendance en France	19a
Sans lien de dépendance à l'étranger	19b
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : si l.20 < à [(l.14 + l. 17)*3], reporter le montant indiqué l.20 et si l.20 > à [(l. 14 + l. 17*3], reporter le résultat du calcul précité.	21
Total des dépenses de sous-traitance	
Total des opérations de sous-traitance (ligne 17 + ligne 21)	22
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant l.22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en l. 23 Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en l.23. Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant l.21	23
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance (l. 16a + l. 16b + l. 19a + l. 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (l. 22 - l. 23))	24
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance : - sont complétées les seules lignes 15a et ou 15b et ou 18a et ou 18b (lignes 19a, b et 16a, b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25 - sont complétées (les lignes 15a et ou 15b et ou 18a et ou 18b) + (lignes 19a ou 19b) (lignes 16a, b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25 - sont complétées [(les lignes 15a et ou 15b et ou 18a et ou 18b) + (lignes 19a et ou 19b)] + (lignes 16a et ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25	25
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements : Si la somme des l.23 et 24 n'excède pas la l.25, reporter cette somme à la ligne 26 Si la somme des l.23 et 24 est supérieure à l. 25, reporter le montant indiqué l.25 à 26	26
Montant total des dépenses de recherche	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27
Montant des subventions publiques remboursables ou non	28a
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	29
Montant des remboursements de subventions publiques	30
Montant net total des dépenses de recherche : (l. 27 - l. 28a - l.28b - l.29 + l. 30)	31a
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	31b

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 3/8)

II - Dépenses de collection ouvrant droit à crédit d'impôt	Année civile N	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000€	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	36	
Montant des remboursements de subventions publiques	37	
Montant net total des dépenses de collection (l. 34 - l. 35 - l. 36 + l.37)	38a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	38b	

Montant net total des dépenses de recherche et de collection (ligne 31a + ligne 38a)	39a	
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (l. 31b + l. 38b)	39b	

III - Calcul du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection**A - Lorsque les dépenses portées L39a n'excèdent pas 100 000 000 €***Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche*

Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) * 30% + ligne 40b * 50%]	41	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	43b	

Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de collection

Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collect. exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report l.38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) * 30% + ligne 44b * 50%]	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE)	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement :		
- si le montant ligne 49 est égal à 200 000€, reporter zéro ligne 50a		
- si le montant ligne 49 est < à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a	50a	
- si le montant ligne 49 est > à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)		
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer après plafonnement	50b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (l. 43b + l.50b)	51b	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 4/8)

B - Lorsque les dépenses portées L39a sont supérieures à 100 000 000 €*Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche*

Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) * 30% + ligne 52b * 50%]	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 * 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	58b	

Détermination du crédit d'impôt pour les dépenses de collection

Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60)*30% + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60)*50%]	61	
Crédit d'impôt lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [ligne 59a - ligne 60]>0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) * 5%]	62	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n°1407/2013 de la commission du 18 décembre 2013.	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : - si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a - si le montant ligne 67 est < à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 - si le montant ligne 67 est > à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer	68b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

SL

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 5/8)

IV - Calcul du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation engagées par les PME au sens communautaire

Détermination du crédit d'impôt		Année civile N
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	925
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	170 270
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 * 75%) + (ligne 71 * 43%)]	72	73 910
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	245 105
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	245 105
Montant encaissé des subventions publiques remboursables ou non	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	80	
Montant des remboursements de subventions publiques	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	245 105
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	82b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82d	
Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b - ligne 82c - ligne 82d) * 20% + ligne 82b * 40% + ligne 82c * 40% + ligne 82d * 35%]	83	49 021
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	49 021
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un département d'outre-mer	85b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	85c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation : (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)	86a	49 021
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un département d'outre-mer (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)	86b	

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 6/8)

V - Cadre à servir par les entreprises déclarantes qui détiennent des participations dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés**Coordonnées des sociétés de personnes ou groupement assimilés**

Forme juridique / Dénomination

Complément de dénomination

N° SIREN

Adresse :

- N°, Type et nom de voie

- Complément de distribution

- Lieu-dit, hameau

- Code postal / Ville / Pays

% des droits détenus dans la société

Quote-part du crédit d'impôt**Pour dépenses de recherche****Pour dépenses de collection****Pour dépenses d'innovation****TOTAL****87a****87b****87c**

52

Crédit d'impôt en faveur de la recherche

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 7/8)

VI- Cadre à servir pour la répartition du crédit d'impôt entre les associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés

Coordonnées des sociétés de personnes ou groupement assimilés

Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
N° SIREN			
Adresse :	- N°, Type et nom de voie		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville / Pays		
% des droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt		
	Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
TOTAL	88a	88b	88c

73

Crédit d'impôt en faveur de la recherche (page 8)

(art 244 quater B du CGI)

Exercice clos le 30/09/2021

(page 8/8)

VII - Utilisation de la créance**VII-1 Entreprises à l'impôt sur les sociétés**

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2 Entreprises à l'impôt sur le revenu

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3 Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant des créances dont la mobilisation est demandée

89

VIII - Signature

SC

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 30/09/2021

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SAS	4 CAD ERP	
Complément de dénomination			
N° SIREN	535257067		
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville		
	1 Rue du Moulin Cassé		
	44340	BOUGUENAIS	
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	6202A
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/10/2020		
Date de clôture de l'exercice ou période N	30/09/2021		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	30/09/2020		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2021

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			51 984		

52

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 30/09/2021

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance			1 402 736		

SC

In Extenso

IN EXTENSO ANGERS OUEST
Parc d'Activités d'Angers-Beaucouzé
49070 Beaucouzé

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés

Annexe 3 : état complet des inscriptions de la Société Absorbée

Σ

Etat d'inscription du chef de

LOGTIMIZ - 799 179 395
Société par actions simplifiée
Les Bureaux de l'Etang - Bât C 330 allée Des Hêtres 69760
Limonest - FRANCE

Arrêté à la date du 10/06/2022

ainsi dénommé(e), qualifié(e), et orthographié(e), et non autrement

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS DE COMMERCE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS ARTISANAL

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds artisanal (loi du 05 juillet 1996).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS AGRICOLE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement de fonds agricole (article L311-3 du code rural et de la pêche maritime).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement judiciaire (Articles L. 531-1 et suivants et R. 531-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution).

ETAT DES CLAUSES D'INALIENABILITE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de mesure d'inaliénabilité (Articles L. 626-14 et suivants et R. 626-25 et suivants du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE NANTISSEMENT D'OUTILLAGE ET MATERIEL D'EQUIPEMENT

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de nantissement d'outillage et matériel d'équipement (Articles L. 525-1 et suivants et R. 525-1 et suivants du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE DE VENDEUR SUR FONDS DE COMMERCE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de vendeur de fonds de commerce (Articles L. 143-16 et suivants et R. 143-6 et suivants du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DE WARRANTS INDUSTRIELS - WARRANTS HOTELIERS - WARRANTS PETROLIERS

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de warrants industriels (Loi du 12 septembre 1940) - warrants hoteliers (Articles L. 523-1 et suivants et R. 523-1 du code de commerce) - warrants pétroliers (Articles L. 524-1 et suivants et R. 524-1 du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE GENERAL DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général de la sécurité sociale et des régimes complémentaires (Articles L. 243-4 et suivants et R. 243-46 et suivants du code de la sécurité sociale).

ETAT DES INSCRIPTIONS DU PRIVILEGE GENERAL DU TRESOR EN MATIERE FISCALE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège général du trésor en matière fiscale (Article 396 bis du code général des impôts, annexe 2).

ETAT DES INSCRIPTIONS DE CREDIT BAIL (EN MATIERE MOBILIERE)

Etat d'inscription du chef de

LOGTIMIZ - 799 179 395
Société par actions simplifiée
Les Bureaux de l'Etang - Bât C 330 allée Des Hêtres 69760
Limonest - FRANCE

Arrêté à la date du 10/06/2022

ainsi dénommé(e), qualifié(e), et orthographié(e), et non autrement

Date et n° d'inscription 02 septembre 2019 2019C008073	montant garanti	Au profit de :	MERCEDES-BENZ FINANCIAL SERVICES FRANCE - 7 avenue Nicéphore Niépce 78180 Montigny-le-bretonneux FRANCE
		Contre :	LOGTIMIZ - Les Bureaux de l'Etang - Bât C 330 allée Des Hêtres 69760 Limonest FRANCE WDC2539051V182044 Classe GLC (253) SUV Business 220 d 4MATIC BA Busi

ETAT DES PUBLICATIONS DES CONTRATS DE LOCATION

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de location (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

ETAT DES PUBLICATIONS DES CONTRATS DE VENTE AVEC CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune publication de contrat de vente avec clause de réserve de propriété (Article L. 624-10 et R. 624-15 du code de commerce).

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de protêt (Articles L. 511-52 et suivants et R. 511-2 du code de commerce).

ETAT DES CERTIFICATS DE NON PAIEMENT DE CHEQUE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun certificat de non-paiement (Articles L. 131-69 et suivants, R. 131-49 et suivants du code monétaire et financier et R. 511-2 et suivants du code de commerce).

ETAT DES DECLARATIONS DE CREANCES

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune déclaration de créance (Articles L. 141-21, L. 141-22 et R. 143-10 du code de commerce).

PRETS AUTORISES ET DELAIS DE PAIEMENT ACCORDES PAR LE JUGE COMMISSAIRE

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucun prêt autorisé ni délai de paiement (Articles L. 622.17 III 2° et R. 622-14 du code de commerce).

ETAT DES INSCRIPTIONS DE GAGE DES STOCKS

Le greffier soussigné certifie qu'il n'existe du chef de la personne physique ou morale sur laquelle l'information a été demandée, aucune inscription de privilège de gage des stocks (Articles L. 527-1 et suivants, et R. 521-1 et suivants du code de commerce).

Le greffier

